

Le Colporteur

Été 2024



Valloire
SAVOIE GALIBIER
FRANCE

Arrivée du Galibier Challenge, 1^{ère} épreuve française de haute montagne de l'année, le 2 juin, au milieu des murs de neige du Col du Galibier.

édito



Chers Administrés,

Nous sortons d'une saison d'hiver exceptionnelle à deux titres :

En premier lieu, force est de constater, le formidable engouement de la population pour le ski ! Car la fréquentation de nos pistes a été beaucoup plus importante que les années précédentes ; merci à tous d'avoir prouvé aux contempteurs de tous bords et de tous étages, que vous ne vouliez pas vous en laisser conter. Vous appréciez la montagne, vous appréciez les sports de glisse, vous appréciez le cadre et l'ambiance ; à nouveau MERCI de venir sur nos territoires.

En second lieu, même avec une météo capricieuse, irrationnelle, perturbante, nous avons maintenu un domaine skiable qui a étonné tous ceux qui arrivaient chez nous.

Ceci est le fait d'avoir une installation de pointe, pour la neige de culture, qui agrégée à la neige naturelle, nous permet d'ouvrir avant l'heure et de bien finir la saison.

Une installation, si brillante soit-elle, n'est rien sans une équipe de grande qualification œuvrant pour en obtenir le fonctionnement optimum.

Car peu de vous savent ce qu'est le travail des « snowmakers et des dameurs ». C'est normal, même certains habitants ne l'imaginent pas, mais sans un professionnalisme de haut niveau et un engagement total dans leur mission, vous ne seriez pas ravis tous les matins quand vous chaussez vos skis.

Cette saison a donc été de qualité pour tous, et quand nous prenons la peine de regarder autour de nous, en Maurienne, en Savoie, en France et dans le monde, reconnaissons que nous sommes

installés dans un confort, qui se mérite au prix de certains sacrifices compensés par notre qualité de vie, mais cela vaut le coup de vivre à Valloire.

Accueillir nos vacanciers, les connaître, de manière gratifiante, génère le carburant qui nous fait aimer les recevoir.

Régulièrement, années après années, avoir une majorité de fidèles, et de vacanciers de passage chez nous, nous offre une des plus grandes richesses d'expérience humaine.

La palette si variée que vous représentez, venant d'endroits si divers, d'activités si multiples, de milieux si différents est une richesse que vous nous offrez.

Que notre Montagne vive ainsi dans cet espace de salubrité qui lui appartient en propre, encore longtemps.

Je profite de cet éditorial pour m'adresser particulièrement à nos résidents secondaires et souhaite épurer envers vous, la position d'un Maire de commune touristique, de façon claire, précise sans ambiguïté.

Sur le sujet de l'urbanisme, j'ai eu l'occasion de temps à autres de vous expliquer que nous avons défini 3 axes dans l'élaboration de notre PLU :

1. Développer autant que faire se peut le logement destiné à des habitants, travaillant, vivant « à » et vivant « de » Valloire ; notamment avec un lotissement et deux immeubles OPAC à venir, en plus de notre parc existant.

2. Développer de nouveaux, et protéger l'existant des lits chauds touristiques professionnels hôte-



liers avec l'établissement de conventions d'aménagement touristique (pas de vente à la découpe, engagement locatif sur 20 ans).

3. En ce qui concerne les résidences secondaires, il faut en construire maintenant le moins possible, et la commune doit, avec les moyens qu'elle a, ne plus accepter de grandes promotions.

En général, ce dernier point pourrait avoir une propension à froisser les propriétaires résidents présents.

Il ne le faut surtout pas car j'ajoute toujours des remerciements à tous ceux qui en apportant leurs capitaux à Valloire ont investi dans notre village, et en louant leur bien, et le mettant ainsi à la disposition de nombreux touristes, ont participé à la vie

économique de la commune porteuse de station, et par la même à « faire tourner la boutique ».

Mais il est indéniable qu'il faille trouver un point d'équilibre entre nombre de résidences secondaires et habitations à l'année.

À Valloire, nous proposons 16 425 lits touristiques, et nous sommes 1105 habitants ; soit un rapport de 1/15 environ.

L'état de notre démographie ne doit plus périliciter ; notre école ne doit pas fermer de classes, notre pharmacie doit rester ouverte à l'année, ainsi que notre centre médical et nos commerces de proximité, et pour cela il est impératif de maintenir des habitants à l'année.

Les surfaces à construire se raréfient drastiquement ; la mise en place de la Loi ZAN [Zéro Artificialisation Nette] et le phénomène de gentrification sont le syndrome de pratiquement tous les sites touristiques.

Le développement d'une linéarisation de l'activité touristique devra passer par une augmentation progressive de « nos habitants accueillants ».

Sans ce but vital premier, qu'est garder nos habitants locaux, il est aisé d'imaginer que notre activité économique serait uniquement présente en été et en hiver ; la physionomie du village se présenterait sous forme « de cité aux volets clos ».

Si vous avez investi à Valloire, et que vous aimez tant Valloire comme beaucoup parmi vous me le disent, c'est que Valloire est un beau village dynamique.

Avec une vie sociale, certes plus modeste au printemps et à l'automne (cela commence doucement à se modifier) mais avec quand même une vraie vie de village de montagne.

Une vie qui nous permet, à nous Valloiriches et Valloirins, si nous le souhaitons, de ne pratiquement pas descendre dans la vallée. C'est d'ailleurs bien ce que nous avons vécu lors du confinement COVID.

Ajouter à cela que nous ne sommes pas des « bétonneurs », au contraire, nous pensons vous démontrer pourquoi il nous faut réguler le nombre de résidents secondaires, à peu près, au niveau qu'il est aujourd'hui.

C'est pour le bien de Valloire, c'est pour votre bien, c'est pour notre bien !

Cet état de fait est à la une à Chamonix, à Morzine, sur la côte sud-ouest du pays, sur la côte méditerranéenne, bien sûr en Corse, etc....

Ce n'est pas un phénomène de rejet, c'est une réalité qui nécessite des ajustements.

Et si vous êtes fidèles à Valloire, avec parfois jusqu'à 70 ans de présences sporadiques, cela est dû en grande partie au fait que ce village a été co-construit, transformé et géré par des Valloirins, et le résultat de leur travail vous a séduit.

C'est grâce à ce travail professionnel de chacun, chez lui, dans sa vie de tous les jours, dans son environnement. Du chef d'entreprise à l'artisan, du cadre à l'employé, du fonctionnaire territorial administratif à l'agent des services techniques, tous ont œuvré pour la réussite de Valloire, autant que les élus qui ont administré la commune.

C'est aussi grâce à l'exceptionnel développement et maintien du bénévolat mis en œuvre par les habitants, de l'investissement des Présidents et des Bureaux d'associations particulièrement actifs !

Je me souviens de cette phrase de JF Kennedy que j'adapte ici et adresse à tous : « Ne demandez pas ce que Valloire peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour Valloire ».

Qu'ils soient autochtones ou allogènes, ces habitants, par l'action associative, par le bénévolat, par leur participation aux animations, par leur sens de l'accueil, par l'empathie historique des peuples de la montagne, ont su créer les qualités d'affectivité qui vous ont fait choisir notre village comme résidence secondaire.

L'esprit de Valloire ne s'acquiert pas seulement en y venant, mais aussi, surtout, en y exerçant une activité qui nourrit son homme et sa famille. Aimer Valloire ce n'est pas seulement venir s'y détendre, c'est y investir sa vie et ce véritable amour se décline au travers de la vie commune et permanente, vie de plaisir mais aussi d'obligations et de sacrifices, d'engagements et de devoirs.

Comme dans une vie commune entre adultes, comme dans un couple, Valloire est pour son habitant, sa raison d'exister, sa raison de vivre et de prospérer.

Le Conseil Municipal, a pour but principal de créer les conditions afin que le confort sociétal des Valloirins s'améliore, leur permettant de vivre mieux, et de maintenir un niveau de qualité d'accueil touristique élevé. C'est ce qui définit notre « Vision d'Intérêt Général ».

Ce niveau sociétal n'égalera jamais celui des zones citadines, mais son cadre de vie bien supérieur, nous propose de faire abstraction des installations et méthodes de vie confortables que l'on peut rencontrer dans les villes.

Il en résulte qu'entre 1400 m et 1650 m d'altitude, il faut savoir accepter cette différence, versus la contrepartie qui vous est offerte par le cadre de vie géographique, environnemental, économique et humain.

Vous avez fait le bon choix en investissant à Valloire et méritez notre respect, notre reconnaissance et nos remerciements, sur la base d'une relation synallagmatique.

En m'ouvrant à vous Chers Résidents, je tenais à vous expliquer et à vous démontrer que l'âme de ce village ne peut s'approprier que par un investissement total, corps et âme, vie professionnelle et patrimoine.

Le respect de la formule ADN de ce village est une longue évolution de la vie très rustique, agricole et pastorale en direction d'une expérience de développement touristique que nous devons totalement aux pionniers de ce territoire il y a environ 90 ans. Ne l'oublions jamais et restons fidèles à leur personnalité.

Être fidèle et avoir la mémoire du passé permet d'effacer ou de corriger les affres que peut présenter « la mode présente », afin de rester dans un axe authentique accompagné de bon sens. Je souhaite et j'espère que ce village gardera son âme et sa personnalité, au travers des générations de sa relève.

*Jean Pierre Rougeaux,
Maire de Valloire,
le 22/04/2024*

Sommaire

6

Brèves

8

Le point sur les travaux

10

Conseils municipaux

13

État civil

14

Budget

19

Valloire devient Famille Plus

20

Valloire Réservations

22

Valloire Tourisme

24

SEM Valloire

26

L'effet du damage

28

Voyage scolaire

30

Concours des maisons fleuries

32

Légion étrangère

33

Tour de France

34

Galibier Challenge

Les associations

36

Snowclub

38

Lu Matchut

39

Val Patin

40

Valloire Montagne Escalade

41

Association de concours de sculptures géantes

Apev

42

Festival Valloire baroque

43

Violettes d'Or

44

Le Pic Sonne

46

AEP - Centre Culturel

48

Judo Club

50

Anciens combattants

51

Ski Club nordique

N°38 - Été 2024

Directeur de publication : Jean-Pierre Rougeaux

Ont contribué à ce numéro : Florian Blanc, Sandrine Dupuis, Thierry Durand, Corine Falcoz, Martine Grange, Emmanuelle Lacoste, Lieutenant Léo Dell'Aglio, Jean-Marie Martin, Isabelle Matraire, André Retornaz, Dominique Retornaz, Natacha Rivas, Jean-Pierre Rougeaux, Marc Sonzogni, Ambre Thomasset, les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 et l'équipe enseignante de l'école de Valloire.

Remerciements aux associations pour leur participation.

Photo de couverture : Emmanuelle Lacoste / Valloire Tourisme. Dernière de couverture : Xavier Aury / Valloire Tourisme

Mise en page : guimart graphisme d'altitude - Impression Extra Bleu Ciel

La Dictée du Tour



La 7^e édition de la dictée du Tour de France a été organisée à Valloire le 21 mars dernier, lors de la semaine de la langue française. Cette année, elle était organisée dans 37 villes-étapes du Tour et a rassemblé 27 000 enfants.

L'opération s'inscrit dans le cadre de « l'Avenir à Vélo », programme regroupant les actions menées par le Tour de France afin de promouvoir et d'encourager la pratique du vélo, mais aussi par le Ministère des Sports avec la campagne « Savoir rouler à vélo », pour développer et soutenir la pratique de la bicyclette dès l'école primaire.

45 élèves des classes de CM1 et de CM2 des écoles de Valloire et de Saint-Michel ont participé. Monsieur Bernard Thévenet, vainqueur du Tour de France en 1975 et en 1977, était à Valloire pour lire la dictée aux enfants. Un moment agréable à la fois éducatif et récréatif !

Les 8 meilleurs élèves de la Dictée du Tour se verront offrir un accès privilégié aux coulisses du Tour de France à Valloire. Il s'agit de : Stanislas Bondin, Nils Martin, Ethan Cambin, Hugo Hafsaoui, Angelo Rovelli, Owen Ivert, Louis Durand et Olivia Marchand. Félicitations à eux !



La remise des dictionnaires aux élèves de CM2

Pour la 3^e année consécutive, M. Le Maire a reçu le 11 mars dernier en Mairie, les élèves de CM2, accompagnés de leur enseignante et de leur directrice, M^{mes} Iaccarino et Bouvard, pour leur offrir des dictionnaires qui pourront les accompagner dans leur entrée au collège. Nous leur souhaitons à tous beaucoup de succès dans la continuation de leurs études.



Champion du Monde

Félicitations à Axel Bringdal qui, à tout juste 15 ans, a raflé les médailles aux Championnats du monde de ski alpin adapté à Zakopane : médailles d'or en super géant et en géant, et médailles d'argent en slalom spécial et en combiné.



Les croix érigées de Poingt-Ravier

Témoignages de foi des habitants, les croix ont marqué le paysage. Certaines croix rappellent le souvenir d'événements tragiques mais la majeure partie d'entre elles sont directement protectrices.



En partant de la chapelle "Saint Bernard" à la Borgé, on emprunte le chemin des voûtes pour monter à Poingt-Ravier, la partie raide vaincue se dresse la "croix du milieu". (Pour la petite histoire, les chiens des grand-mères assises au bord de la chapelle faisaient des aller-retours de la chapelle à la croix pour manifester la venue d'un membre

de la famille). Ensuite, le chemin devient plus facile jusqu'au dernier virage qui annonce l'arrivée au village, nous découvrons la "croix du haut". Dans le village, magnifique chapelle "Sainte Marie Madeleine" face au Grand Galibier avec la "croix de la chapelle" sur une petite butte et surplombant le chemin et la chapelle. Toujours plus haut, notre dernière toute en beauté, sur le pas du roc la «croix du tchu-tchète» qui domine toute la vallée de Valloire, la vallée d'Or.

Merci à Christian Bourdin pour la fabrication de cette magnifique croix (2021), merci à Gabriel, Laurent et Philippe pour la pose de celle ci.

Petit bonjour du bout du monde

Marion Raina, jeune Valloirinne partie en escapade en Nouvelle-Zélande, a souhaité faire passer un petit message à son village qui lui manque :



Actuellement en Nouvelle Zélande pour un certain temps, je représente fièrement les couleurs de Valloire : j'ai emporté dans mon sac à dos tous les goodies, les essentiels (buff, veste, autocollant sur la voiture, casquette et même stylo) ; autant dire que mes nombreuses rencontres (locales mais aussi des 4 coins du monde) connaissent désormais bien Valloire ! Et bien

sûr, je ne manque pas de vanter les mérites de nos belles montagnes ;) j'attends également avec impatience la saison d'hiver (qui débute ici mi juin) pour leur montrer comment on skie bien par chez nous !

Une petite photo dans le prochain Colporteur me ferait très plaisir et beaucoup rire ! Car même depuis l'autre bout de la planète, je pense souvent à mon petit village et à ses habitants qui me manquent un peu il faut bien l'avouer !



150 ans du Club Alpin Français Expo photo CAF

Le Club Alpin Français (CAF) célèbre cette année ses 150 ans d'existence. Au cours de sa riche histoire, le CAF a révolutionné la pratique de la montagne et son ouverture sur le monde. Retour sur ce glorieux passé.

« Quand on traverse 150 ans d'histoire, il est bien évident que l'on vit forcément des hauts et bas. C'est pour cela que le cours de notre histoire s'apparente davantage à la descente d'un torrent de montagne qu'à celle d'un long fleuve tranquille. »

À ses origines en 1874, le CAF comptait 137 membres composés presque exclusivement de personnalités de l'élite parisienne, dont l'architecte Eugène Viollet Le Duc ou l'écrivaine Georges Sand... Sa fédération compte désormais plus de 100 000 licenciés, emploie 34 salariés installés essentiellement dans ses deux principaux sièges de Paris et Chambéry, gère plus de 120 refuges de montagne et chalets, mais aussi éduque, forme et soutient un comité scientifique...

L'esprit du club alpin des origines s'est désormais étendu à tous les champs de la montagne, un QR code, qui vous retrace la vie de tous ces bénévoles amoureux de la Montagne et de leur Club. Merci à tous d'exister, pour ce que vous faites, pour l'expo photos et pour votre gentillesse.

Jean-Pierre Rougeaux, Maire de Valloire

Expo photos visible le long des murs de la patinoire jusqu'à la fin août.

Le point sur les travaux d'aménagement

Les gros chantiers de réhabilitation du secteur de Tigny, de réalisation d'un chemin piéton route du Galibier et de création d'une microcentrale hydroélectrique sur la Valloirette ont débuté.

Ils seront interrompus durant la période estivale pour reprendre en septembre. L'achèvement de la rue de Tigny et du chemin sud interviendra en novembre ; les travaux de la microcentrale devraient durer encore une bonne partie de l'année 2025.

Le programme de revêtement de voirie a concerné cette année une partie de la rue de la Bonne eau (coût 54 000 € HT), le chemin des Granges (coût 27 000 € HT), la rue du Rocher Saint Pierre (coût 36 000 € HT).

Le trottoir de la route des Villards, le long de la patinoire a été revêtu et rendu plus praticable, ainsi que l'accès à la patinoire, ces travaux étant complétés par la plantation de végétaux couvre-sol (coût 42 000 € HT).



↳ Tigny



↳ Chemin piéton



↳ Patinoire



↳ Saint-Pierre



↳ Les Granges

La commune a également fait réaliser :

La rénovation d'un autre court de tennis sur le site de Sainte Thècle pour un coût de 40 000 € HT.

Enfin, les travaux d'accessibilité du centre culturel s'achèvent avec la mise en service de l'ascenseur.

Les prochaines réalisations

Le deuxième semestre verra débiter de nouveaux travaux : Parmi eux, les plus significatifs seront l'installation d'une aire de jeux pour enfants au hameau des Verneys (coût 40 000 € HT), la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques sur les parkings du Praz et des Verneys (coût 60 000 € HT).

La passerelle suspendue dite « pont du diable » sera reconstruite (coût 155 000 € HT) après avoir été emportée par les crues de l'année dernière. Celle des « Arolles » nécessite des études complémentaires et des recherches de financement ; son remplacement est prévu pour 2025.

Par ailleurs, après des essais concluants validés par l'Architecte des Bâtiments de France, l'éclairage intérieur de l'église sera entièrement repris, suivant les prescriptions d'un éclairagiste connu de la commune pour avoir réalisé l'éclairage du fort du Télégraphe.

Enfin le chantier de réhabilitation de l'immeuble du « Petit Casino » générera quelques contraintes d'occupation de l'espace public comme indiqué sur le plan.

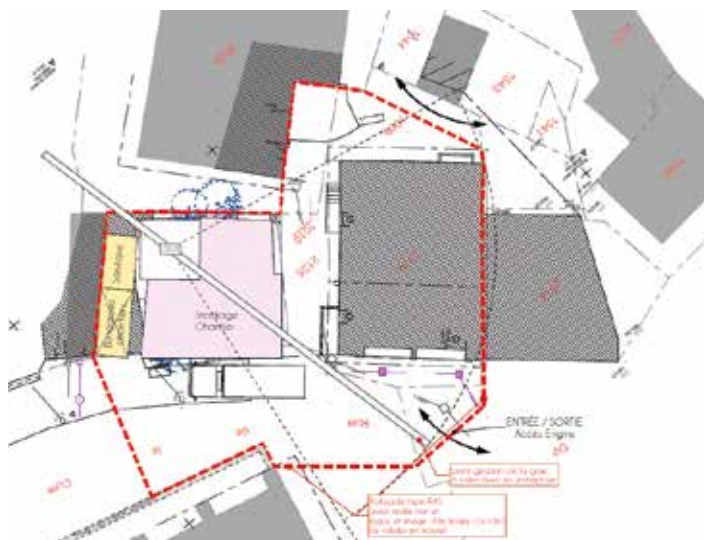
Marquage de nos routes

On s'aperçoit que certains marquages comme les traversées de route ou autre n'ont pas été réalisés.

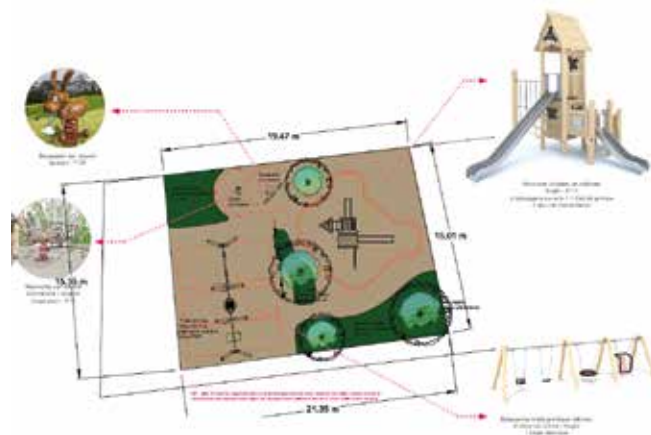
Voici ce qu'il faut savoir :

Les routes communales sont à la charge de la commune ; le marquage a été réalisé.

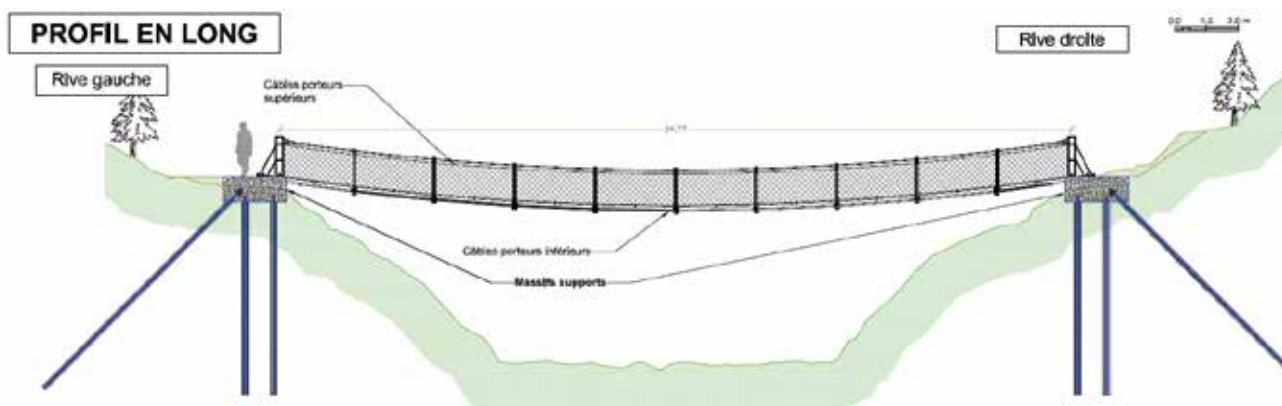
Quant aux routes départementales, deux cas : premier cas, le revêtement n'a pas été rénové, le marquage est à la charge de la commune, c'est de l'entretien. Deuxième cas, un enrobé neuf refait par le département, le marquage sera réalisé par le département.



↳ Plan de réhabilitation de l'immeuble du Petit Casino



↳ Aire de jeux des Verneys



↳ Passerelle du Pont du Diable

Conseils municipaux extrait des principales délibérations

Les délibérations ci-dessous sont disponibles au format PDF sur le site internet de la mairie

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023

Affaires générales

- PLU : modification simplifiée N°2 - Bilan de la concertation – approbation

Affaires financières

- Subvention exceptionnelle à l'Association Snow-Ski Club de Valloire - section ski alpin - pour l'organisation d'une coupe d'Europe de ski alpin en décembre 2023

SÉANCE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2023

Affaires générales

- Rapport d'activités annuel retraçant l'activité de la communauté de communes Maurienne - Galibier en application de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales au titre de l'exercice 2022

- Délégation de service public pour la gestion du Bar restaurant de Thymel – Homologation des tarifs 2023/2024

- Délégation de service public pour la gestion du Bar-restaurant d'altitude de Thymel – Approbation du rapport annuel au concédant 2022/2023

- Accueil du Tour de France 2024 à Valloire – Demande de subvention au Conseil Départemental de la Savoie

- Maintien de la demande de subvention au Conseil départemental de la Savoie au titre du Fond Départemental pour l'Équipement des Communes (FDEC) pour l'année 2024 pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage Performance Énergétique pour la rénovation de l'école de Valloire

Affaires financières

- Budget principal 2024 - Décision modificative budgétaire N° 4

- Subvention à l'Association du personnel communal pour participation aux forfaits de ski du personnel communal

- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024

- Remboursement des secours sur pistes et bas de pistes - Tarifs des secours sur pistes et bas de pistes de la SEM Valloire, tarifs des interventions du Service départemental et d'Incendie et de secours de la Savoie (SDIS) et des secours hélicoptés pour la saison 2023-2024

- Convention avec le Secours Aérien Français relative aux secours hélicoptés pour la saison 2023/2024

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Protection Civile pour les sinistrés de la dépression Elisa (départements du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme et de la Seine Maritime)

Affaires foncières

- Transaction foncière Commune de Valloire – Indivision Combaz – Rouget

- Transaction foncière Commune de Valloire – Monsieur Savoye Georges

Ressources humaines

- Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

- Modification du tableau des effectifs

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2023

Affaires générales

- Gestion du bar-restaurant d'altitude de Thymel – Lancement de la procédure de Délégation de Service public (DSP)

Affaires financières

- Budget principal - Décision modificative budgétaire N°5

Ressources humaines

- Convention-cadre d'adhésion au service intérim du Centre de Gestion de la Savoie

- Instauration de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle

- Instauration de la prime de responsa-

bilité des emplois administratifs de direction

- Modification du règlement intérieur applicable au personnel communal

SÉANCE DU 25 JANVIER 2024

Affaires générales

- Convention d'objectifs avec Valloire Tourisme pour l'année 2024

- Lancement du projet de réhabilitation de l'école primaire du Valloire : arrêt du programme et demandes de subventions

- Motion - Report des marchandises de la route vers le rail : le 30 janvier il sera trop tard !

Affaires financières

- Autorisation donnée au Maire pour engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote de budget primitif 2024 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2023

- Jeunes athlètes : financement communal et conventions de partenariats afférents – saison 2023-2024

Ressources humaines

- Convention d'adhésion au service de médecine préventive (2024-2029)

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2024

Affaires générales

- Délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire

Affaires foncières

- Construction, exploitation et entretien d'une centrale hydroélectrique sur le cours d'eau de la Valloirette : autorisation de défrichement afférente

SÉANCE DU 4 MARS 2024

Affaires foncières

- Projet d'instauration de servitudes et d'aménagement d'une piste de VTT : « Boucle Ludique » Sollicitation de Monsieur le Sous-Préfet pour l'ouverture

d'une enquête publique en vue de l'instauration de servitudes au titre des articles L 342-18 à L 342-26 du Code du Tourisme

- Projet d'instauration de servitudes et réaménagement des pistes de VTT existantes - Sollicitation de Monsieur le Sous-Préfet pour l'ouverture d'une enquête publique en vue de l'instauration de servitudes au titre des articles L 342-18 à L 342-26 du Code du Tourisme
- Déclarations d'intention d'aliéner

Affaires financières

- Débat d'orientations budgétaires 2024
- Financement de l'école primaire de Valloire - Détermination du crédit-élève 2024
- Tarifs d'intervention du personnel communal avec ou sans mise à disposition d'engins communaux et tarifs d'intervention du personnel communal avec ou sans mise à disposition d'engins sur les réseaux d'eau et d'assainissement

Commande publique

- Marché de prestations de services pour l'exploitation courante du service communal de l'eau potable et du réseau d'assainissement collectif - Autorisation de signature du marché avec SUEZ EAU France SAS

Ressources humaines

- Modification de la valeur faciale des titres restaurant octroyés aux agents
- Modalités de recrutement par contrat à durée déterminée sur un poste de technicien territorial - Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L. 332-8 du code général de la fonction publique

SÉANCE DU 11 MARS 2024

- Délégation ponctuelle du droit de préemption urbain simple à l'établissement public foncier de la Savoie (EPFL 73)

SÉANCE DU 28 MARS 2024

Affaires générales

- Accueil de la 4ème étape du Tour de France 2024 - Convention tripartite Amaury Sport Organisation (ASO), Communes de Valloire et de Saint-Michel-de-Maurienne

Affaires foncières

- Convention de collaboration pour l'amélioration, et la gestion pérenne des espaces sur le périmètre des Associations Foncières Pastorales (AFP) – Modalités d'appui à l'action de l'AFP autorisée du Crêt-Rond
- Déclarations d'intention d'aliéner

Affaires financières

- Accueil du Tour de France 2024 à Valloire – Demande de subvention au Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, au Syndicat du Pays de Maurienne et à la Communauté de Communes Maurienne Galibier
- Financement 2024 de l'Office de tourisme de Valloire - Approbation du budget primitif 2024 de Valloire Tourisme
- Budget annexe des équipements touristiques : compte de gestion 2023
- Budget annexe eau-assainissement : compte de gestion 2023
- Budget annexe parc de stationnement : compte de gestion 2023
- Budget annexe microcentrales : compte de gestion 2023
- Budget annexe des équipements touristiques : compte administratif 2023
- Budget annexe eau-assainissement : compte administratif 2023
- Budget annexe parc de stationnement :

compte administratif 2023

- Budget annexe microcentrales : compte administratif 2023
- Budget annexe des équipements touristiques : Affectation des résultats budgétaires 2023
- Budget annexe eau-assainissement : Affectation des résultats budgétaires 2023
- Budget annexe parc de stationnement : Affectation des résultats budgétaires 2023
- Budget annexe microcentrales : Affectation des résultats budgétaires 2023
- Vote des taux d'imposition pour 2024
- Budget annexe des équipements touristiques : Approbation du budget primitif 2024
- Budget annexe eau-assainissement : Approbation du budget primitif 2024
- Budget annexe parc de stationnement : Approbation du budget primitif 2024
- Budget annexe microcentrales : Approbation du budget primitif 2024

Commande publique

- Marché de travaux pour la réhabilitation des réseaux du secteur de Tigny - Autorisation de signature du marché
- Marché de travaux pour le réaménagement de la voirie et de l'espace public du secteur de Tigny - Autorisation de signature du marché

Ressources humaines

- Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité et temporaire d'activité
- Mise à jour du tableau des effectifs de la Commune
- Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

SÉANCE DU 15 AVRIL 2024

Affaires générales

- Délégation de la compétence « Petite Enfance » à la Communauté de Communes-Maurienne- Galibier
- Convention d'adhésion au Conseil en Energie Partagé (CEP) avec le Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie (SDES)

Affaires financières

- Budget principal : compte de gestion 2023
- Budget principal : compte administratif 2023
- Budget principal : affectation des résultats budgétaires 2023
- Budget principal : approbation du budget primitif 2024
- Attribution des subventions aux associations pour 2024
- Convention d'objectifs avec l'Association d'Éducation Populaire (AEP) pour l'année 2024
- Convention d'objectifs avec l'Association Snow Ski Club pour l'année 2024

- Convention d'objectifs avec l'Association Val Patin pour l'année 2024

Affaires foncières

- Déclarations d'intention d'aliéner

Commande publique

- Marché de travaux pour la sécurisation de la route du Galibier Sud par la création d'un cheminement piétonnier
- Autorisation de signature du marché

SÉANCE DU 23 MAI 2024

Affaires générales

- Conventions financières avec le SDES (Syndicat Département d'Energie de la Savoie) - Territoires d'Energie Savoie
- pour la mise en place de bornes de recharge IRVE (Infrastructures de Recharge de Véhicule Électrique)
- Délégation de service public du domaine skiable des remontées mécaniques et des équipements touristiques – Homologation des tarifs de la SEM Valloire pour l'été 2024 et l'hiver 2024/2025

- Clôture de la déclaration de TVA afférente au partenariat sportif avec un athlète de haut niveau

Affaires foncières

- Déclarations d'intention d'aliéner

Ressources humaines

- Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité et temporaire d'activité
- Protection sociale complémentaire : mandatement du Centre de gestion de la Savoie (Cdg 73) afin de conclure une convention de participation sur le risque « Prévoyance »

Commande publique

- Mise en œuvre d'un chantier de bénévoles : convention de partenariat avec l'association Concordia

Jeunes lycéens étrangers colombiens, allemands & italiens recherchent une famille d'accueil

↳ D'Italie, de Colombie, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Daniel, jeune colombien de 15 ans, souhaite venir en France pour 4 mois à partir de septembre 2024. Il fait du football, aime les jeux vidéo, la natation et cuisiner. Il arrivera de Bogota. Il rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Giulia, jeune italienne de 17 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait du dessin, de la photographie et aime le shopping et les films. Elle souhaite venir en France

pour 10 mois à partir de septembre 2024. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Romy, jeune allemande de 15 ans, viendra en France pour 5 mois. Elle pratique l'équitation, la danse, le piano, aime lire, dessiner et le théâtre. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Magali Fouqueré - 02.99.46.10.32
m.fouquere@groupe-cei.fr



Thalia Furet



Alma Tonone



Emy Beaumont Lovato



Élise Marchais

naissances

Le 09/12/2023

Thalia Furet, fille de Philippe Furet et d'Elodie Gaillard

Le 31/12/2023

Alma Tonone, fille d'Alexis Tonone et de Marie Galera

Le 20/01/2024

Emy Beaumont Lovato, fille de Joris Beaumont et de Loane Lovato

Le 25/01/2024

Élise Marchais, fille de Guillaume Marchais et de Camille Seve

mariages

Le 06/01/2024

Sylvain Lamotte & Candice Cendrowski

décès

Le 10/12/2023

Renée Monnier née Grange à l'âge de 86 ans

Le 19/12/2023

Jean-Marie Somny à l'âge de 85 ans

Le 24/12/2023

Ginette Michelland née Fossorier à l'âge de 89 ans

Le 28/12/2023

Jacqueline Mollard née Pascal à l'âge de 77 ans

Le 03/03/2024

Liliane Magnin née Polliand à l'âge de 79 ans

Le 09/03/2024

Jean Savoye à l'âge de 87 ans

Le 13/03/2024

Armelle Laroche à l'âge de 78 ans

Le 18/03/2024

Stéphanie Savoye née Bigouin à l'âge de 89 ans

Le 12/05/2024

Marc Joet à l'âge de 73 ans

Le 13/05/2024

Geneviève Excoffier née Avril à l'âge de 96 ans

Le 20/05/2024

Nicolas Magnin à l'âge de 52 ans

Tout savoir sur le budget

↳ Les budgets 2024 ont été approuvés lors des séances du conseil municipal du 28 mars et du 15 avril 2024.

Le Projet de Loi de Finances pour 2024 (PLF) a été déposé à l'Assemblée Nationale le 27 septembre 2023.

Selon l'exposé général des motifs, en 2023, la croissance en moyenne annuelle est restée élevée, mais les tensions d'approvisionnement (suites de la crise Covid et conséquences de l'invasion russe de l'Ukraine), la hausse des prix des matières premières et celle des taux d'intérêt, ont réduit la consommation des ménages et les investissements.

Pour ces raisons, la croissance est estimée à + 1,4 % et l'inflation définitive baisserait à + 2,6 % en 2024.

À partir de ces éléments, des projections ont été retenues dans le PLF et dans la Loi de Programmation des Finances Publiques (LPPF).

Le cadrage macro-économique du PLF 2024 est le suivant :

Données principales PLF	2023	2024
Inflation	4.9	2.6
PIB	1	1.4
Déficit (en % du PIB)	- 5 %	- 4.4 %
Dettes publiques (en % du PIB)	111.2 %	109.7 %

Les principaux objectifs du PLF 2024 sont la lutte contre l'inflation, la baisse du déficit public et l'investissement pour la transition écologique.

Afin de réduire les effets de l'inflation et de relancer la croissance, une indexation des prestations sociales et des minima sociaux, des retraites et des barèmes de l'impôt sur le revenu, est prévue. Pour baisser le déficit, des économies seront réalisées (notamment fin progressive des dispositifs exceptionnels mis en place durant la crise énergétique) et des réformes structurelles sont programmées afin de réduire les dépenses.

Les collectivités locales sont également associées à cette maîtrise des dépenses.

C'est donc dans ce contexte très incertain qui pourrait durer, afin de ne pas détériorer durablement la situation financière de la commune, que va être réalisé un programme pluriannuel d'investissement et que sera poursuivie la mise en œuvre, pour le fonctionnement, d'un plan d'économies.

Mesures du projet de loi de programmation des finances publiques concernant les collectivités territoriales

Ce projet a été adopté par l'Assemblée nationale (en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution).

Il fixe notamment un objectif d'évolution des dépenses de fonctionnement pour les collectivités locales (article 16) ; l'objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement exprimé en pourcentage, en valeur et à périmètre constant, s'établit comme suit au niveau national :

Collectivités Territoriales	2023	2024	2025	2026	2027
Dépenses de fonctionnement	4,8%	2%	1,5%	1,3%	1,3%

Les conditions d'application de cette mesure seront précisées par décret.

L'évolution pour 2024 des dépenses de fonctionnement des communes est donc fixée en deçà de l'inflation prévisionnelle, estimée elle à 2,6 %.

Mesures du projet de loi de programmation des finances publiques concernant la Commune

La dotation globale de Fonctionnement (DGF) constitue la dotation la plus importante attribuée à la commune.

Elle comprend la dotation forfaitaire, la dotation de solidarité rurale (DSR) qui constitue quant à elle la part dite de péréquation.

L'enveloppe nationale consacrée à la DGF dans le PLF 2024 progresse et s'établit à 27,145 Milliards €. Comme en 2023, cette augmentation concerne les collectivités les plus fragiles, par le biais des dotations de péréquation du bloc communal : la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) progresse de 90 M€ et la dotation de solidarité rurale (DSR) de 100 M€.

Cela devrait permettre à plus de 60 % des communes de voir leur DGF augmenter en 2024.

Rappel de l'évolution du montant de DGF en € perçu par la Commune de Valloire depuis 2014

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
705 191	525 058	340 122	218 790	187 792	151 151	120 676	85 363	37 584	39 768

La Dotation de Solidarité Rurale (DSR) a augmenté en 2023 : 103 969 € contre 92 372 € en 2022.

Quant à la Dotation touristique (DT), même si pas impactée par le PLF, celle-ci qui était restée inchangée depuis de nombreuses années (473 327 €), a baissé en 2020 à 378 661,60 € suite à une volonté majoritaire des élus la Communauté de Communes Maurienne Galibier [CCMG].

Suite à des discussions, son montant est prélevé comme suit par la CCMG :

	2020	2021	2022	2023
% prélevé	20 %	10 %	10 %	10 %
DT Valloire	378 661,60 €	331 328,90 €	283 996,20 €	236 663,60 €

Au-delà de 2023, cette dotation restera figée à la somme de 236 663,60 €, et une perte de moitié par rapport à la dotation initiale de 473 327 € aura donc été opérée en 4 ans.

Concernant le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) :

Pour le bloc communal, la prévision 2024 reflète la stabilité de la péréquation horizontale, avec le maintien des montants du FPIC : 1 milliard d'euros.

Assouplissement des règles de procédure permettant de déroger à la répartition de droit commun du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales [FPIC] avec l'introduction de la pluriannualité des délibérations de répartition dérogatoire.

Le FPIC est toujours contesté par les communes supports de stations de montagne, qui en sont, pour la grande majorité d'entre elles, des contributrices (381 904 € en 2023 pour Valloire).

Elles dénoncent, en revanche, l'assiette de ce produit fiscal et en demandent la révision.

En effet, son calcul se fonde sur le potentiel financier agrégé [PFIA] par habitant. Plus simplement formulé, la richesse par habitant. Sans regarder les dépenses liées au tourisme hivernal de collectivités qui comptent quelques milliers d'administrés à l'année, mais souvent dix fois plus au meilleur de la saison, en février. Ce qui explique leur surclassement.

Ainsi, avoir un potentiel fiscal élevé ne devrait pas suffire à être considéré comme un territoire riche...

Ainsi, la commission finances de l'ANMSM travaille toujours sans relâche ce sujet pour faire réviser les critères du FPIC et également de la DGF qui ne prennent pas suffisamment en compte les charges induites par l'activité touristique, beaucoup plus élevées en stations de montagne.

Dispositions fiscales et autres

L'assiette des dépenses d'investissement éligibles au Fonds de compensation de la TVA [FCTVA] est élargie en 2024 aux aménagements de terrain [Travaux espaces verts], qui avaient été exclus en 2021. Cela explique en partie la progression de 364 millions des crédits alloués au FCTVA.

Le gouvernement engage 10 milliards de plus en 2024, pour accélérer la transition écologique. Ainsi, le Fonds vert créé en 2023 pour financer notamment les projets de rénovation énergétique, de renaturation, de renouvellement de l'éclairage public, est pérennisé et serait abondé de 500 millions pour s'établir l'année prochaine, à 2,5 milliards.

Maintien du caractère facultatif des exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties [TFPB] en faveur [art.143] :

- d'une part, des logements ayant fait l'objet de travaux de rénovation énergétique,
- et d'autre part, des logements neufs présentant un niveau de performance énergétique élevé.

Par ailleurs, le texte reporte au 1er janvier 2025 l'entrée en vigueur de l'actualisation de l'exonération de TFPB en faveur des logements anciens rénovés ;

Assouplissement des règles de lien entre les taux des différentes impositions locales pour «redonner des marges de manœuvre aux élus locaux dans leur politique fiscale ».

Concernant la taxe de séjour : lancement, au plus tard le 1er juin 2024, de l'expérimentation d'un service de télédéclaration centralisé de la taxe de séjour par les plateformes numériques de réservation d'hébergement, mis en œuvre par l'administration fiscale DGFiP).

La Commune de Valloire a d'ailleurs participé à la mise en place de ce service de télédéclaration (dénommé FARITAS : FACiliter le Recouvrement de l'Impôt et de la TAXe de Séjour) en participant dans un premier temps à la « fabrique numérique » du projet (construction de l'outil) puis aux essais pilote de l'outil.

Quelles sont les orientations budgétaires pour 2024 ?

Les objectifs en matière d'économies sur les dépenses courantes de fonctionnement engagés depuis 2015 seront maintenus, tout en continuant à engager des dépenses permettant de maintenir en bon état le patrimoine bâti et la voirie communale.

Une gestion prudentielle accrue sera à nouveau conduite en raison de la baisse permanente des dotations de l'État.

Dans le contexte économique actuel, toujours compliqué pour les ménages et les entreprises, et compte-tenu de l'augmentation des taux d'imposition l'an dernier et du vote pour 2024 de la majoration de 15 % de la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés, une première projection de BP 2024 a été réalisée, sans augmentation des taux d'imposition et sans inscription d'emprunts nouveaux.

La revalorisation forfaitaire des bases d'imposition de taxe foncière cette année 2024 est estimée à 3.9 % (7.1 % en 2023 et 3.4 % en 2021).

Cette projection permet de déterminer ce que pourrait être la capacité d'investissement de la Commune pour 2024, sans nouvel emprunt, c'est-à-dire l'autofinancement issu de la section de fonctionnement + les recettes propres d'investissement,

- Ainsi, l'autofinancement issu de la seule projection 2024 de la section de fonctionnement serait de l'ordre de 2 000 000 € et de 3 000 000 € en incluant l'excédent de fonctionnement reporté (de 1 054 518 €).

- Les recettes propres de la section d'investissement seraient de l'ordre de 222 000 € (87 000 € de FCTVA, 135 000 € de taxe d'aménagement)

- Le montant du capital des emprunts à couvrir en 2024 est de 1 390 175 €

- Le montant des dépenses incompressibles en investissement (participations SDIS et EPFL) étant de 139 000 €

- la capacité d'investissement de la Commune pour 2024 serait donc de l'ordre de 2 000 000 €

Les orientations 2024 sont les suivantes

- Ne pas augmenter les taux d'imposition

- Poursuivre les économies engagées depuis 2015 sur les charges de fonctionnement courant tout en sachant qu'il convient de maintenir à niveau les infrastructures communales en termes d'entretien afin d'être en cohérence avec une offre touristique de qualité qui nécessairement est adossée à nombre d'équipements ou infrastructures communaux,

- Rechercher et générer des économies à court et moyen terme sur la section de fonctionnement en mettant à niveau les bâtiments communaux en termes de consommation énergétique, cela permettant de dégager dans les années futures des marges à affecter à l'investissement,

- Rechercher systématiquement et solliciter des aides et des partenariats au financement de nos actions et de nos infrastructures,

- Étudier les possibilités et les modalités de rendre payants certains services publics jusqu'alors gratuits,

- Rechercher des marges lors des renégociations des contrats de la collectivité et optimiser les achats,

- Réexaminer la dette communale, notamment sur les budgets annexes.

Grands équilibres

Budget 2024



FONCTIONNEMENT

12,3 M €



INVESTISSEMENT

6,8 M €

- **Continuation de la maîtrise des dépenses de fonctionnement** : mise en place d'un contrôle de gestion au service d'économies, dépenses de personnel bien inférieures à celles des communes de même strate (19 % contre 41 %)

- **Maîtrise de la dette** : en baisse de 22 millions d'euros depuis 2014 (tous budgets confondus)

- **Pas de nouvelle hausse des taux d'imposition cette année 2024**, en raison de celle votée en 2023 : application d'un coefficient de variation proportionnelle de 1.85, et vote d'une majoration de 15 % de la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés, votée également en 2023, et qui ne produira ses effets qu'à partir de cette année 2024.

- **Continuation d'une politique raisonnée en matière d'investissement au service d'un développement durable et soutenable**

- **Renforcement de la qualité des services à la population** : délégation de compétence pour la gestion de la petite enfance à la Communauté de Communes Maurienne Galibier à compter du 01/09/2024 dans le but de bâtir une offre ambitieuse pour répondre à la fois aux besoins de la population locale à l'année et aux besoins ponctuels touristiques des vacanciers, construction d'un nouveau bâtiment OPAC aux Clots, création d'une aire de jeux aux Verneys et instal-

lation de toilettes sèches, démolition et reconstruction totale de l'école, divers travaux d'enrobés, réfection de réseaux et aménagement de voirie sur le secteur de Tigny.

- **Renforcement de l'attractivité touristique** : poursuite de l'étude urbanistique (mobilité/stationnement), création du cheminement piétonnier sud, rénovation et éclairage d'un cours de tennis, aménagement des fronts de neige (sonorisation et éclairage), installation de mobilier urbain (poubelles, bancs etc..).

- **Lancement d'une démarche de transition écologique** : diverses actions menées dans le cadre de la labellisation

Flocon Vert obtenue en novembre 2022, installation de nouvelles bornes de rechargement pour véhicules et vélos électriques, mise en œuvre d'économies d'énergie sur l'éclairage public, audits études et travaux pour la rénovation énergétique de divers bâtiments communaux (fruitière du Col, office de tourisme, bâtiments de la Poste et du centre culturel), modification des éclairages dans les bâtiments publics.

- **Protection du patrimoine et sécurité** : nouvelle campagne de rénovation des chapelles, mise en place d'un système de surveillance pour la protection contre le risque de laves torrentielles (Beaujournal), mise à jour des schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement.

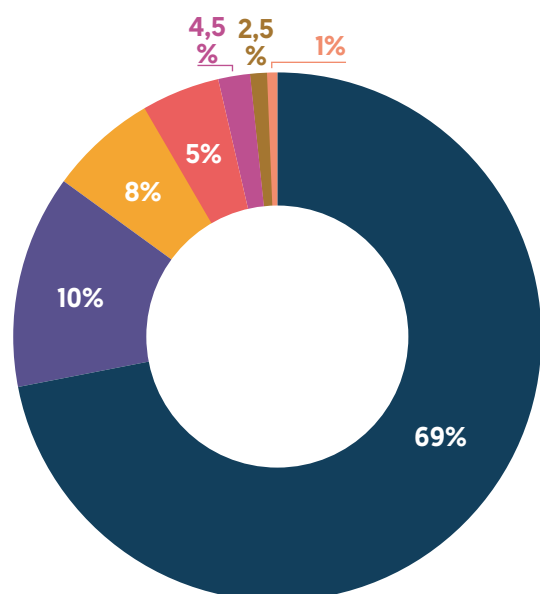
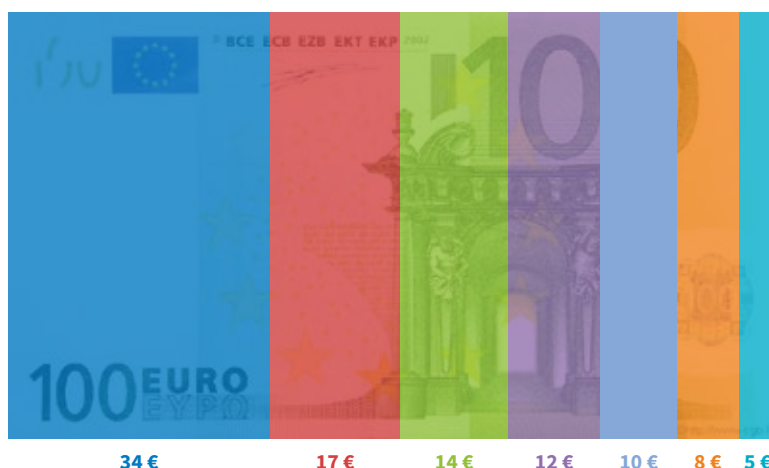
Évolution du FPIC à Valloire montants en euros (pour rappel)

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
44 851	122 924	187 465	268 027	398 844	428 800	399 621	397 731	393 123	396 615	387 278	381 904

Que fait la commune avec 100 € ?

Compte administratif 2023 du budget principal
Section fonctionnement

- 34 € Charges à caractère général** dont voirie, entretien des bâtiments, publicité, navettes touristiques, crèche, feux d'artifice, fleurs, Colporteur...
- 17 € Charges de personnel**
- 14 € Reversement à l'État** (FPIC), au Département et à l'OT (taxe de séjour)
- 12 € Autres charges de gestion courante** (dont subvention à Valloire Tourisme, subventions aux associations)
- 10 € Opérations d'ordre budgétaire** (dépenses non réelles, amortissements)
- 8 € Charges exceptionnelles** dont versements aux budgets annexes
- 5 € Charges financières**



Comment la commune se finance-t-elle ?

Compte administratif 2023 du budget principal - section fonctionnement

- 69% Impôts et taxes** dont taxe de séjour, taxe sur les remontées mécaniques, taxe foncière, taxe d'habitation (compensation)
- 10% Dotations de l'état**, subvention du département, compensation...
- 8% Produits exceptionnels** (cessions)
- 5% Vente de produits** dont remboursement secours sur pistes, redevances pylônes opérateurs téléphoniques, occupation du domaine public (ex : terrasses de restaurants), coupes de bois
- 4,5% Autres produits de gestion courante** dont loyers, redevances de DSP...
- 2,5% Produits financiers**
- 1% Atténuation de charges**

L'excédent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement s'appelle la capacité d'autofinancement. Il est reversé à la section d'investissement pour financer les grands projets d'investissement.

Pour aller plus loin

Voici le détail des comptes administratifs 2023 pour le budget principal et les budgets annexes.

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	12 295 645,75 €
Dépenses de fonctionnement	9 246 913,65 €
Résultat de l'exercice	3 048 732,10 €
Résultat reporté	522 512,38 €
Résultat de clôture	3 571 244,48 €

Résultat d'exécution : 1 489 774,79 €

INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	3 185 650,89 €
Dépenses d'investissement	3 407 340,38 €
Résultat de l'exercice	-221 689,49 €
Résultat reporté	-1 859 780,20 €
Résultat de clôture	-2 081 469,69 €

BUDGET ANNEXE DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	1 684 930,68 €
Dépenses de fonctionnement	1 684 930,68 €
Résultat de l'exercice	0 €
Résultat reporté	0 €
Résultat de clôture	0 €

Résultat d'exécution : 3 019 171,46 €

INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	1 378 073,00 €
Dépenses d'investissement	771 493,05 €
Résultat de l'exercice	606 579,95 €
Résultat reporté	2 412 591,51 €
Résultat de clôture	3 019 171,46 €

BUDGET ANNEXE EAU-ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	1 262 764,73 €
Dépenses de fonctionnement	826 694,73 €
Résultat de l'exercice	436 070,00 €
Résultat reporté	0,00 €
Résultat de clôture	436 070,00 €

Résultat d'exécution : 571 785,64 €

INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	1 223 268,04 €
Dépenses d'investissement	725 810,64 €
Résultat de l'exercice	497 457,40 €
Résultat reporté	-361 714,76 €
Résultat de clôture	135 715,64 €

BUDGET ANNEXE PARC DE STATIONNEMENT

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	126 418,95 €
Dépenses de fonctionnement	126 418,95 €
Résultat de l'exercice	0 €
Résultat reporté	0 €
Résultat de clôture	0 €

Résultat d'exécution : - 29 111,15 €

INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	71 226,00 €
Dépenses d'investissement	86 221,00 €
Résultat de l'exercice	-15 595,00 €
Résultat reporté	-13 516,15 €
Résultat de clôture	-29 111,15 €

BUDGET ANNEXE MICROCENTRALES

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	34 769,84 €
Dépenses de fonctionnement	34 769,84 €
Résultat de l'exercice	0 €
Résultat reporté	0 €
Résultat de clôture	0 €

Résultat d'exécution : -59 979,88

INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	33 863,00 €
Dépenses d'investissement	10 327,20 €
Résultat de l'exercice	23 535,80 €
Résultat reporté	-83 515,68 €
Résultat de clôture	-59 979,88 €

Valloire devient station labellisée Famille Plus



VIVRE ENSEMBLE
DE BELLES EXPÉRIENCES

↳ Mercredi 5 juin 2024, Valloire a ajouté un nouveau label à son palmarès, le label Famille Plus. Nous vous présentons ce label qui marque l'engagement de Valloire pour offrir le meilleur accueil aux familles.

Valloire a été officiellement labellisée « Famille Plus » lors d'une cérémonie de remise de trophée, à l'occasion du séminaire annuel Famille Plus Montagne organisé à Besse Super Besse le 5 juin dernier. Valloire est la 5^e station à recevoir ce label en Maurienne.



↳ Laure Froissart, bureau de le l'ANMSM
Jean-Pierre Rougeaux, maire de Valloire
Sophie Verney, présidente Famille Plus ANMSM

Famille Plus est une démarche de qualité nationale, née en 2006 de la collaboration entre 3 associations de communes touristiques :

- L'Association Nationale des Élus des Territoires Touristiques (ANETT),
- L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM),
- La Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des villages de Neige.

Soutenu par les services de l'État en charge du Tourisme, ce label est destiné à valoriser les communes adhérentes ayant engagé une démarche globale en faveur de l'accueil des familles.

Les critères concernent :

- l'accueil et l'information,
- les animations de la commune,

- les activités,
- la découverte et la sensibilisation à l'environnement et aux patrimoines,
- l'hébergement, la restauration et les commerces et services,
- les équipements, les transports et la sécurité
- les tarifs adaptés aux familles et/ou aux enfants

Pour répondre aux attentes et aux envies des familles, ce label est décliné en 4 territoires : mer, montagne, nature et ville.

Le label Famille Plus et les communes labellisées s'engagent auprès des familles et des enfants à tout faire pour leur assurer un accueil adapté et des vacances réussies !

Les 6 engagements pour l'accueil des petits et grands

- Un accueil personnalisé pour les familles
- Des animations adaptées pour tous les âges
- Du plus petit au plus grand : à chacun son tarif
- Des activités pour petits et grands, à vivre ensemble ou séparément
- Tous les commerces et services sous la main
- Des enfants choyés par nos professionnels

Ce nouveau label va permettre à Valloire de se différencier un peu plus sur le marché de l'offre touristique. On comptabilise 8 millions de familles en France, et parmi les familles interrogées, 1 sur 2 connaît Famille Plus et recommande la destination labellisée à un ami ou à un membre de sa famille.

Bien sûr, ce label est un gage d'engagement dans une démarche d'amélioration continue et accélératrice de progrès.

Ce label, rassurant pour la clientèle famille car gage d'une qualité de service et d'accueil qui répond à leurs attentes, va permettre de développer cette clientèle spécifique et de fidéliser les clients de demain : 1 enfant sur 2 retournera en vacances dans un lieu visité avec sa famille, une fois adulte.

La commune remercie tous les socio-professionnels qui se sont engagés à ses côtés pour l'obtention de ce label et qui continueront à mettre en place un accueil privilégié pour les familles.

Le bilan de l'hiver 2023/24



↳ L'hiver a très bien commencé avec deux semaines très bien remplies pour les vacances de Noël. Contrairement aux deux hivers précédents, nous n'avons pas bénéficié du décalage début janvier des vacances belges et néerlandaises, mais toutes les autres semaines de janvier ont été en progression, ce qui donne au global un mois de janvier en légère hausse.

Le mois de février a bénéficié d'une meilleure distribution des zones scolaires sur les quatre semaines, ce qui a permis à terme une belle progression sur cette période. Les mois de mars et début avril restent malgré tous nos efforts (budget de commercialisation, promotions, offres spéciales...) à un niveau faible à partir de la mi-mars, à Valloire comme pour l'ensemble des stations.

Globalement c'est un très bon hiver, qui vient récompenser le travail de toute notre équipe avec un volume d'affaires record pour Valloire Réservations qui

dépasse pour la première fois les 7 millions d'euros pour l'hiver seul. Nous tenons à associer à cette performance l'ensemble des hébergeurs, aussi bien les particuliers dont le nombre ne cesse d'augmenter année après année que les professionnels, mais aussi tous les prestataires de service de la station (SEM Valloire, écoles de ski, loueurs de matériel, accompagnateurs, remises de clés...) pour leur confiance renouvelée en permanence qui nous permet de collaborer de manière sereine sur le long terme.

Concernant l'été 2024

Si les chiffres restent forcément plus modestes que l'hiver, la progression du remplissage de l'été est l'un de nos objectifs forts. Les réservations pour la période de l'été ont très bien commencé avec une avance substantielle en comparaison à la même date l'été dernier. Le début du mois de juillet bénéficie bien sûr d'un petit coup de boost grâce au passage du Tour de France, mais c'est bien l'ensemble des semaines de juillet qui progressent.

Le mois d'août se déroule également bien, avec un remplissage en avance et qui se maintient jusqu'à la fin du mois.

Et l'hiver prochain ?

C'est une vraie tendance qui se dessine avec des demandes de réservations de plus en plus anticipées de la part de nos clients.

Nous avons donc dû à nouveau prendre de l'avance sur la mise en marché de l'hiver et nous avons dès le début du mois d'avril mis en ligne sur valloire.com les séjours de l'hiver 2024/25. Nos propriétaires nous ont accompagnés dans cette démarche en acceptant de nous rendre leurs disponibilités plus précocement, ce qui leur a permis de bénéficier d'un petit avantage. Il est encore trop tôt pour avoir un avis définitif sur l'hiver prochain mais on peut déjà voir se dessiner quelques grandes lignes.

Tout d'abord, la saison démarrera plus tôt puisque l'ensemble du domaine skiable Galibier Thabor sera ouvert dès la semaine précédant Noël, soit à partir du 14 décembre 2024.

Dans un contexte de fin de saison difficile à remplir et avec un appétit de plus en fort pour le ski dès début décembre, il semble intéressant de faire cette démarche d'ouverture complète anticipée.

Noël et le jour de l'an démarrent bien avec une semaine du jour de l'an qui s'annonce très forte.

L'inter-vacances de janvier comptera à nouveau 5 semaines et démarre sur des bases similaires à l'hiver dernier.

Les vacances de février [qui iront du 08/02 au 08/03] démarrent très bien et devraient à nouveau avoir 4 semaines relativement équivalentes avec une bonne répartition.

Il est beaucoup trop tôt pour avoir une visibilité sur la fin de saison, mais le démarrage reste faible comme l'an dernier avec des dates de vacances scolaires françaises et belges inchangées.

Des nouvelles de valloire.com

Nous avons mis un tout nouveau site en ligne l'an dernier courant septembre, aussi bien du point de vue graphique (nouvelle charte) que technique (avec notamment une nouvelle interface de cross-selling pour l'achat des prestations comme les forfaits, les cours, etc...).

Nos enquêtes clients (plus de 1200 réponses sur l'hiver) font remonter un excellent taux de satisfaction sur l'ensemble des aspects du nouveau site et la part des réservations directes effectuées sur le site passe à 72% cet hiver !

Nous avons d'ailleurs déjà apporté les premières modifications au nouveau site ce printemps en affichant désormais en page d'accueil, sous le moteur de recherche, les avis de nos clients concernant les services de Valloire Réservations.

Cette information a pour but de rassurer les nouveaux clients sur la qualité et le sérieux de nos services. Concernant la version été du site, nous innovons également en affichant en page d'accueil de vrais séjours thématiques (séjour 100% Galibier par exemple) qui nous permettent de mettre en avant les activités de valloire et inciter ainsi les internautes à réserver un séjour.

Comme vous le constatez, l'équipe de Valloire Réservations reste bien occupée que ce soit pour gérer les réservations ou faire progresser en permanence nos services.

Nous allons d'ailleurs la renforcer d'une nouvelle personne en emploi saisonnier à la réservation de septembre 2024 à début avril 2025.

N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous !

Thierry Durand - Directeur

Une attractivité de Valloire qui se confirme



Les chiffres clés de la saison

Une capacité d'accueil touristique globale stable mais avec une croissance des capacités d'accueil des secteurs professionnels et pap au détriment des lits non commercialisés, qui a permis d'accroître très légèrement les performances de fréquentation touristique cette saison.

La destination de Valloire a enregistré 883 812 nuitées sur l'ensemble de ses lits professionnels, de particulier-à-particulier et non commercialisés (+0,3% vs N-1). La progression du volume de lits de pap et professionnel, malgré une toute petite baisse de leur rendement moyen au lit a permis d'accroître légèrement les performances de fréquentation touristique cette saison.

En résumé, après un démarrage de saison plus timide que l'an dernier du fait d'un calendrier scolaire configuré différemment sur les vacances de Noël, les périodes d'inter-vacances de janvier et de mars qui ont suivi ainsi que les vacances d'hiver, ont cumulé au global davantage de nuitées comparativement à l'an dernier.

La clientèle étrangère davantage représentée au sein des stations de montagne « grands domaines » cet hiver, a enregistré un recul au sein de la destination (-1,9pt vs N-1) et n'a représenté que 10% des nuitées réalisées par les lits professionnels cette saison.



16 425
lits touristiques
capacité stable vs N-1



Graph 1 - Répartition des lits touristiques par secteurs d'hébergements (en nombre de lits)

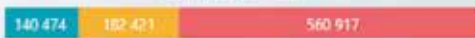


● FERMES ● NON COMMERCIALISÉS ● PAP ● PRO

883 812
nuitées touristiques
+ 0,3 % vs N-1



Graph 2 - Répartition des nuitées touristiques réalisées par secteurs d'hébergements (en nombre de nuitées)



● FERMES ● NON COMMERCIALISÉS ● PAP ● PRO

Graph 3 - Répartition des nuitées touristiques réalisées par périodes commerciales (en nombre de nuitées)



Graph 4 - Podium des nationalités de clientèles étrangères accueillies au sein des lits professionnels sur l'hiver 2023/2024



10,0 %
de clientèle
étrangère

- 1,9 pt(G) vs N-1

Marque Qualité Tourisme™, Valloire Tourisme renouvelle sa labellisation

L'audit s'étant déroulé les 25 et 26 janvier derniers, la commission régionale de la Direction Générale des Entreprises a délibéré. Valloire Tourisme obtient



pour 5 ans le renouvellement de la labellisation « Marque Qualité Tourisme » avec un taux de conformité par rapport au référentiel de **94,93%**.

189 critères ont servi de base pour étudier la capacité de Valloire Tourisme à garantir aux vacanciers des prestations de qualité sur la base de plusieurs grands chapitres :

- Promotion / communication
- Stratégie d'accueil
- Suivi de la qualité et de la fidélisation du client
- Développement durable
- Promotion Qualité Tourisme
- Dispositions pour assurer la qualité des services
- Engagements internes et envers la collectivité
- Dispositions de management

Les enjeux étaient d'importance pour permettre à Valloire

Tourisme de maintenir son classement en catégorie 1 et donc à la Collectivité de maintenir ses classements en Commune Touristique et en station de tourisme.

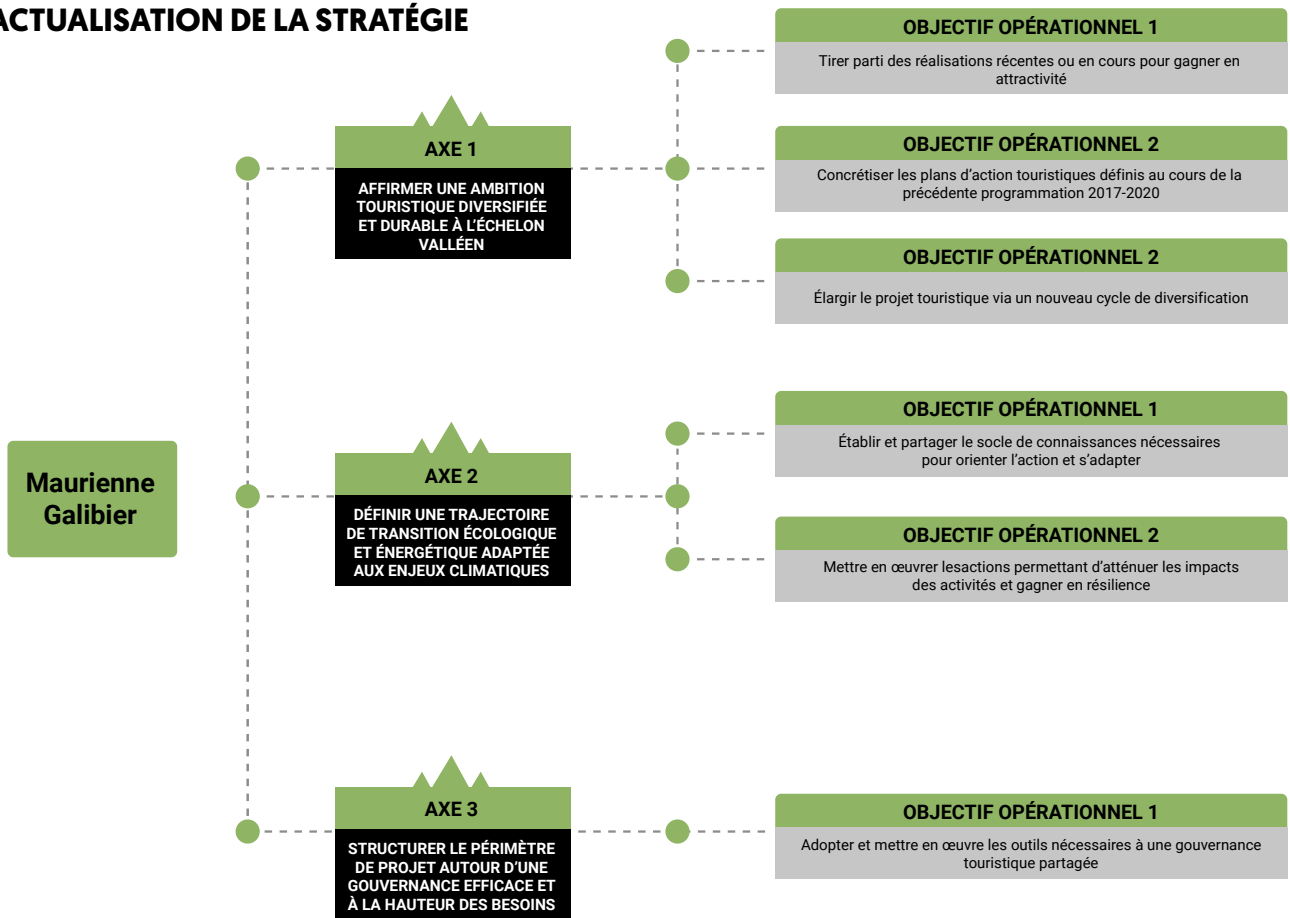
Pôle Communication de Valloire Tourisme,

Un nouveau dimensionnement pour atteindre des objectifs ambitieux

Les perspectives marketing pour 2025 se dessinent désormais plus précisément. Dans le cadre du programme Espace Valléen 2021 - 2027, la stratégie du territoire Maurienne Galibier a été actualisée sur les bases suivantes :

L'objectif opérationnel 1 de l'axe 3 comprend l'action suivante : « partager une identité commune au sein d'un positionnement global ». Pour aboutir à la réalisation de cet objectif, il a été décidé par les territoires de la CCMG de définir et articuler les positionnements identitaires de chacun séparément (Valloire, Valmeinier, Orelle et OTI Maurienne Galibier) pour obtenir un positionnement global du territoire qui se nourrirait de la différence de chacun. La stratégie Marketing (plan d'actions) en découlant sera réalisée dans un second temps.

ACTUALISATION DE LA STRATÉGIE



Un marché a été lancé début mars pour la désignation d'un prestataire unique pour l'élaboration de ces positionnements touristiques et des stratégies marketing des 4 destinations. L'idée est double : à la fois de faire émerger Maurienne Galibier comme une destination territoriale qui regroupe les marques présentes sur le territoire (Orelle, Valloire et Valmeinier) mais aussi de distinguer et caractériser ce qui fait les spécificités et l'attractivité de ces marques dont Valloire. Ce sont les cabinets spécialisés en marketing territorial *Futourism* et *Bande à part* qui ont été choisis pour mener à bien cette mission, en étroite collaboration avec les offices du tourisme de Maurienne Galibier ...

Les outils de communication vont également faire peau neuve. Après la naissance de l'appli Valloire Galibier Expériences en 2023, c'est le site valloire.net qui retiendra toute l'attention de l'équipe. Le cahier des charges est en cours d'écriture. L'ergonomie et l'arborescence vont être entièrement revues avec une vigilance particulière sur les contenus éditoriaux qui apporteront un vrai bénéfice pour le SEO. Valloire Tourisme rentre dans une période de refonte estimée entre 15 et 18 mois.

Également, la brochure séduction promotionnera désormais dans un seul et même support l'été et l'hiver. Le premier numéro valorisera l'hiver 2024/2025 et l'été 2025.

Pour obtenir des résultats performants sur ces leviers de communication complémentaires à ceux existants, Valloire Tourisme a réorganisé son service communication. La responsabilité du service a été confiée à Marie Collomb qui manage désormais une équipe de 4 personnes :

- Alice Niquet dont la mission se recentre autour des techniques de référencement naturel et la refonte du site.
- Loane Lovato, chargée des mises à jour sur le site, l'appli et l'écran Outdoor de la Mairie
- Marie-Pierre Magnin reste spécialisée sur les missions de relations avec la presse.
- Xavier Aury continue la gestion du compte Valloire Galibier sur Facebook, Instagram et X

Une nouvelle étape pour la SEM Valloire

↳ La SEM Valloire entame une nouvelle étape de sa stratégie (entretenir et améliorer le domaine skiable, développer le multi-activité, collaborer efficacement avec Valloire Réservation et Valloire Tourisme pour la promotion de la destination et son attractivité).

L'avenant majeur mis en place entre la commune et la SEM Valloire tel que proposé suite à l'audit stratégique réalisé par la SEM Valloire, permet à celle-ci de prendre en charge le projet de rénovation en profondeur de la base de loisirs, projet qui devrait s'étaler sur 18 mois.

Pour permettre économiquement de faire ces investissements, sans rien enlever aux investissements dédiés au ski, l'avenant à la Délégation de Service Public est prolongé de six ans avec business plan de 130 M€ pour la période 2024-2043. Cette rénovation de la base de loisirs vise à créer une offre bien-être digne du standing de la station, mais également rentable, tout en laissant en libre accès aux associations certaines infrastructures (patinoire, dojo, salle de musculation).

Elle comprend l'aménagement de nouvelles caisses et de nouveaux vestiaires à l'extérieur du bâtiment existant afin d'y libérer de la place.

Le bâtiment de l'espace bien-être et de loisirs sera entièrement réagencé, avec la mise en place d'un spa qualitatif, la création d'un espace aqua-ludique fonctionnant été et hiver pour les enfants comme pour les adultes.

L'appel d'offres pour trouver un maître d'œuvre chargé du diagnostic, du schéma directeur et de la maîtrise d'œuvre a été lancé début mai.

La rénovation du camping est également prévue rapidement.

La SEM Valloire a par ailleurs entamé le chantier de remplacement de la télécabine de la Sétaz.

Installée depuis 39 ans, la télécabine était techniquement et économiquement en fin de vie.

Il faut savoir en particulier que la télécabine qui vient d'être démontée avait une pince de fixation des cabines qui exigeait que l'on rentre les cabines chaque nuit dans un garage, qui est extrêmement fragilisé et doit lui aussi être détruit à court terme.

Le risque existait donc, si le bâtiment s'avérait soudainement impraticable, que l'on ne puisse plus exploiter la télécabine qui est la véritable épine dorsale du domaine skiable.

La SEM Valloire souhaitait favoriser les skieurs qui voulaient skier sur le premier tronçon, en leur permettant d'embarquer dans les cabines au niveau du front de neige, sans avoir à monter plusieurs étages, comme c'est le cas aujourd'hui.

Pas moins de sept commissions piste ont permis aux écoles de ski de suivre en toute transparence la genèse du choix de la solution et donner des avis consultatifs.

Trois points de départs et trois points d'arrivée, c'est-à-dire six solutions différentes, ont été envisagées puis comparées avec des critères stricts :

- Techniques
- Financiers
- Environnementaux
- L'usage clients
- L'usage débutants / écoles de skis

La SEM Valloire a finalement opté pour une trajectoire identique à la précédente, optimale par rapport à tous ces critères.

Il est à noter en particulier :

- que la ligne permettra de stocker toutes les cabines dans les gares de départ et gare d'arrivée quand il est nécessaire de décycler (il ne sera donc pas nécessaire de construire un garage pour les cabines) ;

- que l'embarquement se fera à 1,70 m du niveau du sol, c'est-à-dire la même hauteur que l'embarquement de la télécabine Brive.

Le chantier se déroule à ce jour selon le planning établi et nous prévoyons une mise en service pour les vacances de Noël.

Jean-Marie Martin,
Président Directeur Général de la SEM Valloire



Effet du damage et de la production de neige sur l'écoulement en aval des stations de sports d'hiver



↳ Le damage (compactage de la neige des pistes) et la production de neige (appelée neige de culture ou neige artificielle) sont des pratiques courantes des stations de sports d'hiver pour gérer l'enneigement. Ces techniques ont pour objectif de limiter l'impact des fortes variations de l'enneigement naturel d'une année à l'autre, et sa tendance à baisser sous l'effet du changement climatique. Mais quelle est l'influence de ces pratiques de gestion de la neige sur le débit des cours d'eau en aval des bassins versants dans lesquels figurent des pistes de ski ?

Une étude de cas, pilotée par Météo-France, a été menée à la station de La Plagne (Alpes du Nord, Tarentaise, Savoie), en partenariat avec la Compagnie des Alpes et plusieurs organismes de recherche français (CNRM (Météo-France - CNRS), LESSEM et Riverly (INRAE), IGE (Univ. Grenoble Alpes - CNRS - IRD - INRAE)).

Une station pilote pour étudier les effets hydrologiques du damage et de la production de neige

Cette étude a porté sur une station de sports d'hiver pilote - La Plagne - afin de tester et de mettre en œuvre une méthodologie originale. Les résultats ne sont de ce fait pas généralisables à l'ensemble des stations de sports d'hiver, en France comme à l'étranger.

En particulier, le contexte géologique joue un rôle important pour analyser l'hydrologie locale, qui est à prendre en compte au cas par cas. Cette étude vient apporter des éléments nouveaux pour analyser l'empreinte environnementale de l'activité des stations de sports d'hiver, et décrit une nouvelle méthodologie qui pourrait être déployée dans d'autres domaines skiables.

Néanmoins, cette étude ne traite pas de l'ensemble des enjeux liés au tourisme des sports d'hiver dans un contexte de changement climatique, et se focalise seulement sur une des dimensions de l'impact hydrologique des stations de sports d'hiver. Elle ne porte pas sur les conséquences de la gestion de la neige en termes d'empreinte environnementale (ex. perturbation temporaire ou durable des écosystèmes et du paysage, empreinte énergétique) qui sont également un enjeu majeur. D'autres facteurs de mise en perspective de ces

résultats sont également à prendre en considération, telles que l'évolution des ressources en eau dans un climat plus chaud et les dynamiques d'évolution future du tourisme de montagne.

Le damage tend à réduire le débit des cours d'eau en hiver

En moyenne, environ 10 % de l'emprise d'un domaine skiable est couverte de pistes, 9.7% à La Plagne. Le damage tend à supprimer l'écoulement à la base du manteau neigeux des pistes damées pendant l'hiver, et conduit donc à réduire pendant l'hiver le débit des cours d'eau proportionnellement à la surface de piste damée dans le bassin versant.

La production de neige entraîne une fonte retardée, conduisant à un apport différé dans les cours d'eau.

La production de neige consiste à pulvériser des micro-gouttelettes d'eau dans un air suffisamment froid pour qu'elles congèlent. Cette technique requiert de l'eau et de l'énergie, ainsi que des infrastructures dédiées.

D'après les résultats de l'étude, l'eau mobilisée est quasiment intégralement restituée aux cours d'eau lors de la fonte, à l'exception d'environ 10 % de l'eau employée pour la production, restituée à l'atmosphère lors du processus de congélation des gouttelettes d'eau. Le principal effet hydrologique de la production de neige, hors transfert d'eau d'un bassin versant à l'autre, est une fonte retardée conduisant à un apport différé dans les cours d'eau, par rapport à une situation sans production de neige.

En termes de débit, on peut atteindre 10 à 20 % d'écart par rapport à une situation sans production de neige, au moment du pic de fonte nivale (avril - juin), pour des bassins versants situés au cœur de la station. L'impact de la production de neige est parfois notable localement du fait des transferts d'eau (import ou export d'eau) entre bassins versants. L'échelle à laquelle le système est étudié a donc une influence sur la façon de l'analyser.

L'étude n'a pas analysé les conséquences potentielles de ces variations de régimes hydrologiques.

Quel impact du changement climatique ?

Le changement climatique provoque une baisse de l'enneigement et une fonte printanière plus précoce. Il provoque également une augmentation du débit hivernal du fait qu'une

plus grande proportion des précipitations tombe sous forme de pluie.

L'effet du changement climatique sur le débit des cours d'eau surpasse l'effet actuel et futur de la production de neige dans l'état actuel des pratiques et technologies de production de neige. Par conséquent, la production de neige ne compense pas ni n'aggrave substantiellement ce décalage hydrologique d'origine climatique dans le cas de la station de La Plagne.

Effet simulé du damage et de la production de neige sur l'écoulement dans le bassin versant de Bonnegarde (La Plagne, Savoie, France), en climat actuel et futur. En haut à gauche, cumul mensuel de l'écoulement en ne considérant que la neige naturelle. En bas à gauche, effet combiné du damage et de la production de neige sur l'écoulement. En bas à droite, carte du bassin versant et emplacement des pistes avec et sans installation de production de neige.

Morin, S., François, H., Réveillat, M., Sauquet, E., Crochemore, L., Branger, F., Leblois, É., and Dumont, M.: Simulated hydrological effects of grooming and snowmaking in a ski resort on the local water balance, *Hydrol. Earth Syst. Sci.*, 27, 4257–4277, <https://doi.org/10.5194/hess-27-4257-2023>, 2023.

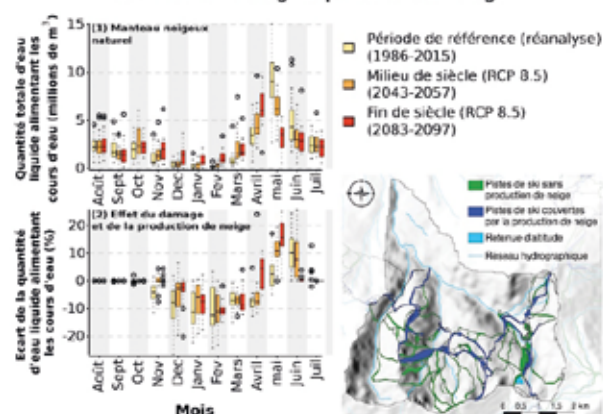
Pour produire la neige de culture pour tous les massifs français, il faut 25 millions de m³ d'eau.

Les fuites sur le réseau français sont de l'ordre de 1 milliard 340 millions de m³.

Pour vous donner une idée de grandeur, si nous utilisons de l'eau potable pour produire la neige de culture, ce qui n'est pas le cas, car la plupart de la ressource vient des torrents, avec une année de fuites d'eau nous pourrions faire 43 années de campagnes de neige pour la saison d'hiver tous massifs confondus. Vérifiez ces chiffres, parlez en autour de vous, cette neige est très importante depuis les années 85 pour conforter des dates d'ouverture et de fermeture décentes des stations.

Jean Pierre Rougeaux,
Secrétaire général de l'ANMSM, Maire de Valloire

Hydrogramme simulé du bassin versant de Bonnegarde (La Plagne, Savoie, France), en climat passé et futur, avec et sans damage et production de neige



Morin et al., Hydrol. Earth Syst. Sci., 2023



L'école en voyage découverte en Dordogne



↳ Du 26 mai au 1^{er} juin dernier, nous avons eu la chance de partir en classe de découverte en Dordogne, à Montignac-Lascaux, dans la vallée de la Vézère (Périgord noir).

Nous étions 47 enfants des classes de CE1-CE2-CM1-CM2 de l'école. Nous avons logé dans un superbe manoir, le Manoir du Chambon. Nous sommes partis avec 7 accompagnatrices : nos maîtresses Caroline, Emilie et Mélanie ; ainsi qu'Eline, Valentine, Marie et Monique.

Le 26 mai, nous avons quitté l'école à 8h et sommes arrivés au manoir à 17h15. Quel long périple !

Durant 5 jours sur place, nous avons visité plusieurs sites :

- Le gouffre de Proumeyssac (avec ses concrétions)
- La grotte de Rouffignac (grotte préhistorique monochrome aux 158 mammouths gravés et dessinés !)
- La Roque St Christophe (le plus grand abri sous roche d'Europe qui a permis d'abriter bien des populations durant la préhistoire et le Moyen-Âge avec les cités troglodytiques)
- Le château de Castelnaud (datant du Moyen-Âge)
- La grotte de Lascaux II (grotte préhistorique polychrome)
- Le château de Hautefort et ses magnifiques jardins à la française (datant de la Renaissance)

Nous avons aussi participé à des ateliers intéressants sur le thème de la préhistoire :

- fabrication d'une sagaie comme au temps des Hommes de Cro-Magnon,
- fouilles archéologiques,
- art pariétal
- et taille de stéatite au silex pour se fabriquer une belle parure.

Notre guide et animateur se prénomme Alex. Il était très drôle et nous a appris beaucoup de choses ! Un soir, il nous a même conté une histoire !

À la fin de la semaine, les maîtresses ont organisé une boum exceptionnelle !

Au manoir, les repas étaient succulents et délicieux ! Dans les chambres et lors des sorties, nous nous sommes bien amusés, nous avons appris à mieux nous connaître, à vivre ensemble, à nous respecter et avons passé de très beaux et bons moments comme par exemple les soirées jeux ou les récréations !

Cette classe de découverte restera dans nos mémoires, c'est quelque chose d'inoubliable !

Une dernière chose : si vous allez en vacances en Dordogne, nous vous conseillons de loger au Manoir du Chambon !

Les élèves de CM1-CM2

La grotte aux 100 mammoths
c'était une vraie grotte...

Clémentine

... vous verriez le patriarche et
le grand-père !

Sören

Je me suis bien amusée et j'ai
appris beaucoup de choses...

Léonie

...sur la préhistoire et le Moyen-
Âge

Chloé

J'ai adoré le séjour, c'était la
première fois que je partais
sans mes parents.

Jade

J'ai aimé fabriquer la sagaie

Lucie

Le gouffre de Proumeyssac
c'était impressionnant !

Adama

...il y avait plein de couleurs !

Issei

J'ai tout aimé, ça m'a pas-
sionné

Raphaël

Le château de Hautefort était
très beau...

Ninon

... et ses jardins aussi !

Léif

Le château de Castelnaud et
toutes ses armes...

Romy

...il y avait tout pour faire la
guerre !

Margaux

J'ai aimé quand j'étais avec les
copines dans la chambre, on a
bien rigolé.

Diane

La boum c'était trop bien, on
a dansé !

Nola

La grotte de Lascaux c'était
magnifique...

Lovise

...Magique, majestueux !

Roxane

La soirée jeux de société c'était
super...

Louka

... parce que c'était drôle !

Lucas





Concours des maisons fleuries 2023

Membres du jury : Corine Falcoz, Guy Grange,
Liliane Feutrier, Alberte Retornaz, Annick Grange,
Denise Portigliatti

1^{ère} catégorie

PROPRIÉTÉS FLEURIES

A/ VILLA

- 1 Brice PELLETANT
- 2 Fabienne MAGNIN
- 3 Pasquale PARDO

B/ HABITATION TRADITIONNELLE

- 1 Isabelle MICHELLAND [2]
- 2 Carine MAGNIN
- 3 François FALCOZ

C/ VILLA AVEC AMÉNAGEMENT PAYSAGÉ

- 1 Régine MARTIN [2]
- 2 ex aequo
Josette NORAZ
Cyril RETORNAZ



2^e catégorie

HABITATION AVEC DÉCOR FLORAL SUR LA VOIE PUBLIQUE

- 1 Mireille MARTIN
- 2 Annick RAMBAUD
- 3 Lucien MARTIN



3^e catégorie

FERME FLEURIE EN ACTIVITÉ

- 1 LES ETROITS [3]
- 2 LE PETIT BORGÉ

4^e catégorie

BALCONS OU TERRASSES

BALCONS

A/ VILLA

- 1 Alexandre MARTIN [2]
- 2 Thierry MARTIN
- 3 Florence MARTIN

B/ HABITATION TRADITIONNELLE

- 1 ex aequo
Edouard ROL [2]
Monique PERRIN
- 3 Michèle FAUVEAU

C/ IMMEUBLE COLLECTIF

- 1 Patricia FERDINAND [2]
- 2 Barbara MACIEJCZYK
- 3 Marie-Pierre RAMBAUD



TERRASSES

A/ VILLA

- 1 Denise PORTIGLIATTI
- 2 Maurice SCHAPPLER
- 3 Alain COLLOMBET

B/ HABITATION TRADITIONNELLE

- 1 Fabienne GRANGE-TRUCHET [2]
- 2 Rémy RAPIN
- 3 Martine PIREL

5^e catégorie

IMMEUBLE COLLECTIF

6^e catégorie

HÔTELS - RESTAURANTS

A/ HÔTELS

- 1 Hôtel le Christiania [2]
- 2 Hôtel le Crêt Rond
- 3 Hôtel Le Relais du Galibier

B/ RESTAURANTS

- 1 Les Mélèzes [2]
- 2 ex aequo
 Au Resto
 La Grange

C/ COMMERCES AVEC AMÉNAGEMENTS PAYSAGÉS

- 1 La Maison d'Angeline [2]
- 2 Geneuil
- 3 Pignotin

7^e catégorie

COMMERCES - BARS

A/ COMMERCES

Commerces de bouche

- 1 Boulangerie Rambaud [3]
- 2 Boulangerie Gros
- 3 Cabote de Joseph

Autres commerces

- 1 Nagano Sport
- 2 Alpage Décoration
- 3 Magnin Sports

Bars

- 1 ex aequo
 Le Centre
 Le Contoir
 3 Mountain Café

8^e catégorie

PARCS ET JARDINS D'AGRÈMENT

- 1 Annie et Christian PETRAZ [2]
- 2 Jacques RETORNAZ
- 3 Bernard GRANGE

9^e catégorie

VILLAGES VACANCES

- 1 La Joie de Vivre
- 2 Val d'Or
- 3 Chalet du Havre

10^e catégorie

POTAGERS FLEURIS

- 1 Renée GARINO
- 2 Françoise MICHELLAND
- 3 Danièle SAVOYE

11^e catégorie

GÎTES

- 1 Guy GRANGE [2]
- 2 Marie-Hélène et Stéphanie FEUTRIER
- 3 Georges GIRAUD

12^e catégorie

FAÇADES

- 1 Marie-Thérèse MAGNIN
- 2 François Cyrille GRANGE
- 3 Patrick MARTIN

13^e catégorie

RÉNOVATION

- 1 Andrée GRANGE
- 2 Grange Sport

14^e catégorie

FLEURISSEMENT - TRAVAIL D'ENSEMBLE

- 1 ex aequo
 Nicole BRIET-DUBOIS [2]
 Josette GRANGE
 3 Michèle LE GUENNEC et Pierre-Olivier NORAZ

Valloirins et légionnaires, 25 ans de fidélité

↳ Le 2^e Régiment étranger de génie, dont le poste militaire de montagne est implanté à Valloire depuis sa création en 1999, célèbre son premier quart de siècle. À cette occasion, le régiment a souhaité remercier la commune et ses habitants.

Depuis 1999, tous les légionnaires du 2^e REG passent inévitablement par le poste militaire de montagne de Valloire, afin d'y acquérir les rudiments de la vie et du combat en haute montagne. La commune, ses habitants et la station de ski ont toujours accueilli chaleureusement ces étrangers au service de la France. Grâce à eux, Valloire est aujourd'hui la seconde maison des légionnaires de montagne. Pour les remercier, le régiment a organisé une journée de célébrations à l'occasion de son 25^e anniversaire.



↳ Les familles découvrent l'un des derniers matériels du régiment

Tôt dans la matinée du 15 mars, les légionnaires et réservistes du régiment ont monté un stand sur le marché de Valloire. Au côté des vigneron et des fromagers de la région, le détachement a proposé à la vente les essentiels de la Légion étrangère : Puylobier, t-shirt de sport, pin's et autres effets Légion. Une occasion parfaite pour échanger avec les habitants de Valloire, toujours intrigués par ces étrangers en treillis toundra.



↳ Le général commandant la Légion étrangère rencontre le maire de Valloire

En fin d'après-midi, au pied des pistes, le régiment a invité les habitants à partager un moment de convivialité autour d'un vin chaud. La boutique Légion est remise sur pied, complétée par un stand dédié au combat en montagne présentant deux véhicules et autres équipements de combat. En présence du général commandant la Légion étrangère et du maire de Valloire, les cadres et légionnaires se sont mêlés aux nombreux Valloirins présents. À la nuit tombée, pour clôturer cette magnifique journée, un détachement de légionnaires a descendu les pistes, flambeau à la main. Un feu d'artifice a ensuite illuminé cette nuit de fin d'hiver, affichant l'amitié entre Valloire et ses légionnaires.

Slalom des officiers de la Légion étrangère



↳ Le sous-lieutenant Joshua Henry lors du slalom des officiers de la Légion étrangère

En parallèle de cette journée de célébration et en présence du général commandant la Légion étrangère, le régiment a tenu le traditionnel slalom des officiers de la Légion étrangère. C'est le rendez-vous obligatoire pour tous les spécialistes de la descente. Le 1^{er} Régiment étranger de cavalerie présente cette année l'une des plus belles équipes de la compétition. Après une bataille acharnée, c'est le sous-lieutenant Joshua Henry, réserviste du 2^e Régiment étranger de génie, qui remporte à domicile la première place du slalom.



↳ Le sous-lieutenant Joshua Henry, gagnant du slalom, discutant avec les Valloirins



Tour de France

Le 2 juillet 2024, Valloire accueillera l'arrivée de la 4^e étape du 111^e Tour de France. Le peloton partira le matin de Pinerolo en Italie.

Une étape longue de 138 km qui verra les cadors livrer bataille dans l'interminable montée vers Sestrières (39,9 km à 3,7 %), dans le col de Montgenèvre (8,3 km à 5,9 %) qui les feront basculer côté français avant d'enchaîner par les pentes du Galibier (23 km à 5,1 %) et son sommet à 2642m d'altitude, puis de redescendre vers Valloire. Comme le précise Christian Prudhomme, « une excursion musclée au quatrième jour de course : le peloton ne sera jamais monté aussi haut aussi tôt ».

240 000 €
TTC

Coût total estimé pour la commune de Valloire dont 156 000 € TTC pour le contrat avec ASO, la société organisatrice.

Valloire recevra une subvention du département de la Savoie et une subvention du « Fonds Maurienne Attractivité »

Participation de l'entreprise Colas

3800 m
Dénivelé positif de l'étape

138 km
Distance de l'étape

+60 passages au Col du Galibier du Tour de France

Diffusion TV
190 pays

150 millions de téléspectateurs en Europe

4,2 millions de téléspectateurs en moyenne sur les directs France TV

11,6 millions de fans sur les réseaux sociaux



Le Galibier Challenge 2024



La 4^e édition du Galibier Challenge s'est déroulée avec succès, sur les pentes du géant des Alpes. Avec un départ depuis Saint-Michel-de-Maurienne et une arrivée spectaculaire au Tunnel du Galibier, cet événement unique en France, qui s'inscrit comme la première épreuve à se rendre en haute montagne, a offert aux participants une expérience inoubliable.

Détails de l'événement

Date : dimanche 2 juin

Départ : Saint-Michel-de-Maurienne

Arrivée : Tunnel du Galibier

Parcours :

- Un premier parcours de 35 km avec un dénivelé positif de 2100 mètres
- Un second parcours de 110 km avec un dénivelé positif de 3300 mètres

Cette année, l'événement a attiré 1000 participants venant de toute la France et du monde (Belgique, Pays-Bas, Mexique, Colombie, Canada, Bulgarie, Grande-Bretagne, ...) et affichait complet. Les coureurs ont eu l'opportunité de vivre une aventure exceptionnelle dans des conditions météorologiques qui ont su ravir les participants. À l'arrivée, ils ont été accueillis par un paysage enneigé, avec les murs de neige bordant la route, qui font la renommée du Col du Galibier. L'épreuve a également franchi les cols de Beau Plan et du Télégraphe ajoutant un défi supplémentaire et des paysages à couper le souffle pour les participants.

Le Galibier Challenge a été organisé par French Alps Event, sous l'initiative de la Communauté de Communes Maurienne Galibier.

Rendez-vous pris pour le dimanche 8 juin 2025, avec une ouverture des inscriptions le 1er octobre prochain.

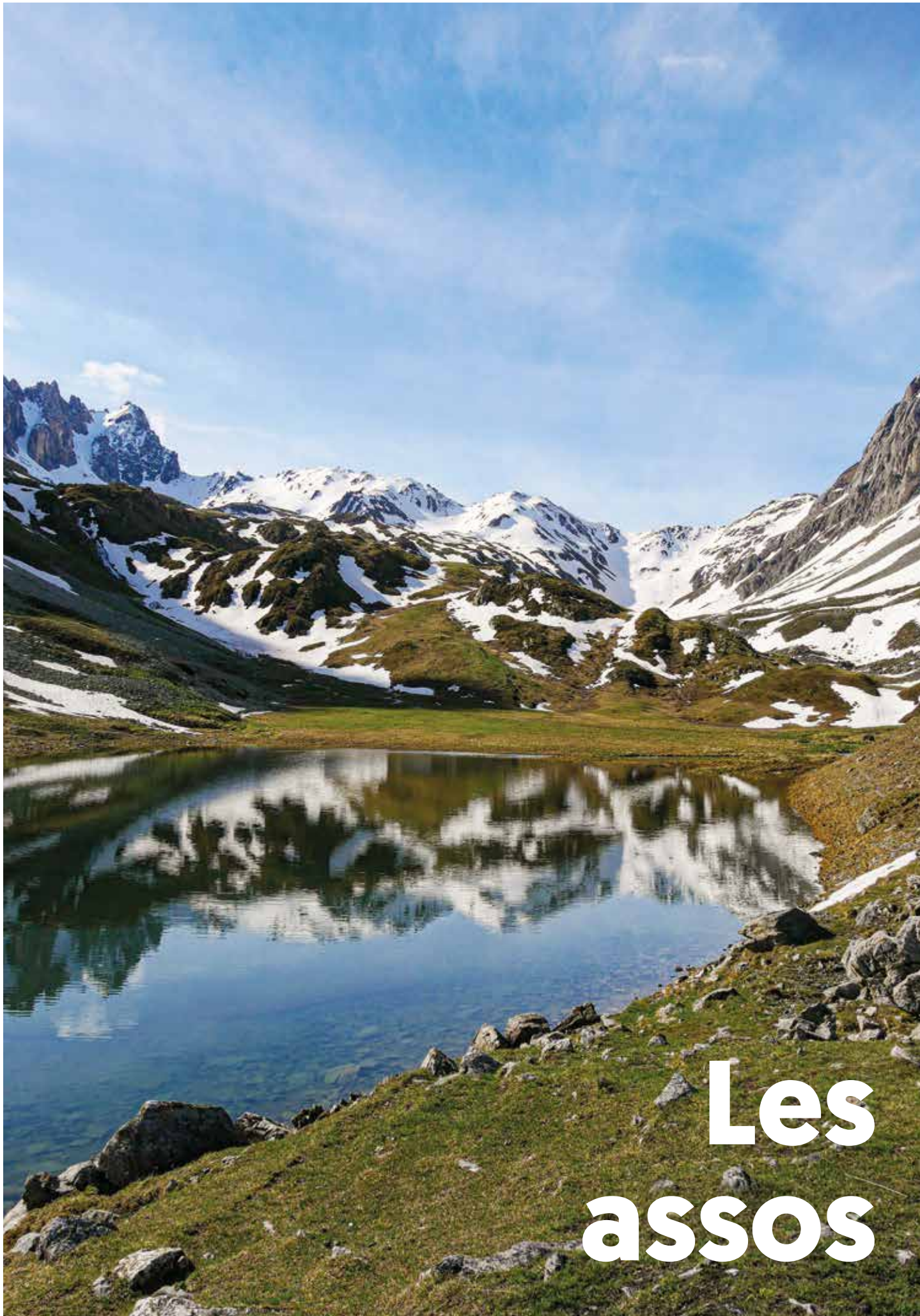
Classements complets :

<https://www.galibier-challenge.com/live>

Photos et vidéos par ici :

<https://www.galibier-challenge.com/media>





Les assos

Sur tous les fronts !



↳ Cette saison 2023-2024 a été riche en événements pour notre club. Chaque mois, un temps fort !

Elle a débuté en novembre par notre première soirée des palmarès et des partenaires. L'occasion de nous retrouver à plus de 80 et remettre symboliquement un couteau gravé au nouveau logo du Snowclub à nos partenaires. Nous avons également remis aux 10 athlètes qui ont représenté Valloire aux Championnats de France 2023, une softshell aux couleurs du club et de SAVADEN, notre nouveau partenaire. Un moment très convivial qui nous a permis de nous retrouver et d'échanger avec nos principaux soutiens dans un lieu sympathique (remerciements à la Joie de Vivre !) autour d'un bon repas.

En décembre, les vacances de Noël sont vite arrivées, et comme ces dernières années, le Snowclub était présent sur le marché de Noël (remerciements à nos jeunes et les parents bénévoles). Et même si la machine à barbe à papa nous a lâché le jour J, nous avons pu en retrouver une pour maintenir notre best seller !



Janvier a vu l'organisation de l'étape du Savoie Snowboard Tour (SST), transformée la veille pour cause de mauvaises conditions climatiques à la Norma, en étape de la Ligue AURA. Quoi qu'il en soit, Valloire a relevé le défi (remerciement la Sem, ESI, ski club pour le déplacement de la date) et tenu le Banked Slalom avec plus de 100 compétiteurs de 7 à 53 ans !

Cette saison est aussi et surtout, en février et mars, une saison de compétitions pour nos riders ; comme à son habitude, le club a emmené tous les snowboarders motivés, arrivant notamment en force lors du boarder cross de La Plagne avec 24 compétiteurs !



Le club a été présent sur toutes les épreuves départementales (Savoie Snowboard Tour), sur certaines épreuves du Circuit Mont Blanc et des Alpes de Haute Provence. Les meilleurs riders ont représenté Valloire sur toutes les compétitions kids au niveau national, sur les épreuves de KNT mais aussi bien sûr aux Championnats de France.

Concrètement cela représente 16 déplacements et plus de 40 podiums sur cette saison ; 6 podiums au classement général départemental.



En avril, déjà les Championnats de France ; 4 médailles aux championnats de France Kids dont 3 titres de champions de France pour Elise Berger et Oscar Chatel, respectivement championne de France combiné (et 3^e en freestyle) et champion de France en slalom et en combiné.

Nino Delplace, qui est dans le groupe Comité, a réalisé 3 podiums en Coupe de France (1^{er}, 2^e et 3^e), il termine 4^e au scratch au classement générale de la 4^e épreuve de Coupe de France en slope style.

Le club fait aussi de très beaux résultats sur le circuit de Savoie avec 3 deuxièmes places au classement général pour Oscar Chatel, Nino Delplace et Fleur Jouffroy, ainsi qu'une 3^eme place pour Margot Girard.



Nos athlètes de Haut Niveau ont fait aussi une belle saison ; ainsi Noé Petit, Anais Jouffroy et Sylvain Brechet font respectivement 2^e en Big Air, 3^e en boarder cross et 3^e en Boarder cross handisport aux championnats de France Elite/Adulte. Noé Petit et Anais Jouffroy ont participé aux circuits FIS, Coupe d'Europe, Coupe du Monde, Championnats du Monde Junior. Anais étant la plus jeune sélectionnée en Coupe du Monde et aux Championnats du monde Juniors.

Hugo Vuillermet, ancien membre Equipe de France Relève suit un parcours de formation du Monitorat Fédéral, et le club l'accompagne.

Enfin nous sommes heureux d'annoncer que Pia Martin-Borowiec rejoint la saison prochaine le groupe « partenaire snowboard » au Comité de Savoie.

À l'issu de cette saison, le club a pu rencontrer les dirigeants de la Sem Valloire afin de travailler ensemble sur des infrastructures plus adaptées à nos compétiteurs. En effet, le club a noté un véritable besoin d'entraînements spécifiques afin d'amener nos riders au meilleur niveau pour pouvoir



concourir d'égal à égal lors de compétitions nationales. Il a été discuté de pouvoir faire un départ de Boarder Cross (le module ayant déjà été construit) dans une zone adaptée et de pouvoir faire tailler un wutang.

De même, une zone plus « experte » en freestyle va être redessinée, afin de permettre des entraînements plus pointus en slope style. Le Snowclub est très enthousiaste et remercie très chaleureusement la Sem Valloire. Ces nouveaux aménagements profiteront pleinement aux enfants du club et permettront encore plus à nos jeunes talents de percer.

La saison s'est terminée en beauté pour nous, autour de notre traditionnel BBQ à Thymel, dans la bonne humeur qui caractérise la famille Snowclub.

L'occasion pour nous de remercier nos coachs dont l'investissement est un moteur pour nos athlètes, nos partenaires publics et privés, ainsi que les parents bénévoles qui aident, accompagnent, encouragent et qui eux aussi s'investissent pleinement pour faire vivre cette association sportive.



Anaïs Jouffroy dans la cour des grand(e)s

↳ Valloire est toujours une « Terre de Champions » et cette année ne déroge pas à la règle.

Moins sous le feu des projecteurs le snowboard ici a une histoire. Cette histoire perdure avec les nouvelles générations qui arrivent.

Pur produit du Snow Club Valloire, Anaïs Jouffroy a pu participer à sa première coupe du monde cette saison aux 2 Alpes. Bien lancée dans cette cour, avec en cheffe de file la gagnante du Gros Globe de Cristal en Snowboardcross*, Chloé Trespeuch, Anaïs a pu profiter de l'élan insufflée par la meilleure Team Mondiale et vivre sa première expérience avec panache, pour la rideuse la plus jeune du circuit 2024. Test hyper concluant avec un temps honorable au vu du tracé lunaire concocté par les organisateurs. Malgré une épreuve très sélective, Anaïs a prouvé qu'elle avait l'engagement et la technique pour ces parcours hyper exigeants.

La suite de la saison s'est déroulée sans encombre et la progression est bien là. 2024 sera à l'image de cette première

avec des résultats très satisfaisants, en rivalisant parfois avec ses coéquipières (meilleur temps des qualifs aux Championnats de France devant Chloé !). Une saison très prometteuse, il ne manque presque rien pour réaliser l'exploit. Il aurait pu être aux Mondiaux Juniors (10ème) ou encore à ces « France » ou ça bloque un peu dans les runs à quatre.

AJ- Je m'éclate et je vis un truc de malade, c'est drôle de se retrouver aux cotés de ces grands noms, dans les mêmes départs, c'est hyper excitant -

Vivement la saison prochaine !

* Snowboardcross : Départ à quatre de front avec des enchainements de modules du type big air, mouvements de terrains prononcés et virages relevés ; Le premier en bas a gagné ;))

Anaïs intègre l'équipe de France B pour la saison 24/25.

Lu Matchut

↳ Comme l'année passée, l'association des jeunes Lu Matchut a rassemblé les Valloirins ainsi que la vallée de la Maurienne pour « Lu Waterslide #2 ».

L'évènement s'est très bien déroulé et a été un franc succès, grâce à notre équipe de bénévoles, ainsi qu'à l'ensemble des personnes, commerçants, et entreprises nous ayant aidé dans l'organisation. Nous tenions à vous remercier grandement !

Nous sommes impatients de réitérer une 3^e édition qui vous sera confirmée dès que possible.

L'association a également été présente cet hiver sur différents événements tel que Lu Vernin, ou encore les différents vins chauds de l'ESF lors des descentes aux flambeaux. Nous remercions une nouvelle fois nos bénévoles qui ont su donner du temps sur cette saison bien chargée.

En ce qui concerne nos futurs événements, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la fête de la bière, 2^e édition : « Lu Oktoberfest #2 ». Nous vous retrouverons donc le samedi 5 octobre 2024 pour ce grand événement. En espérant vous voir nombreux !

Pierrick Grange, et toute l'équipe Lu Matchut.



Val Patin



Le premier automne avec la patinoire en glace nous aura permis de maintenir 1 à 2 entraînements par semaine et permis une meilleure préparation pour la saison de compétition. Ainsi le club a pu se rendre à Megève tout début décembre pour la première coupe régionale de la saison. L'hiver s'est enchaîné avec les coupes régionales d'Albertville, Chambéry et enfin Briançon.

Nous soulignons les performances de Marion Raina qui valide sa médaille pré-bronze avant son départ en Nouvelle Zélande, Adèle Cousin et Maéva Moret qui obtiennent leur médaille préliminaire, ce qui leur ouvre l'accès en catégorie ISU Basic Novice, catégorie techniquement plus exigeante avec l'obligation de présenter le saut « Axel » et des sauts à double rotation.

Nous pouvons noter aussi les belles prestations de Maëlys Albrieux Grange, Solenn Nouailletas, Mahé Gex, Alice Giraud, Inès Benrhamous, Amandine Troccaz, appliquées et motivées malgré les études qui prennent du temps, ainsi que Tessa Hafsaoui qui s'investi aussi beaucoup dans le ski de fond. Bravo à Margot Girard qui n'a pu faire qu'une seule compétition du fait de son investissement dans le snowboard cet hiver, il est évident qu'à partir d'un certain âge et niveau technique il faut faire des choix. On lui souhaite « bon ride » pour la saison à venir.

Edène Rapin a su rebondir pour la fin de saison, après deux compétitions un peu décevantes, elle nous a montré ses vraies capacités et a notamment performé en expression artistique.

Et enfin bravo et merci à Aurélie Eburdery, patineuse et secrétaire du club qui réalise une belle prestation et finit 1e à Megève. Merci à toi Aurélie pour ton investissement au sein du club !

Pour la saison à venir, l'entraîneur Amandine Joffroy souhaite



intégrer de nouvelles jeunes patineuses du groupe école de glace à la participation aux compétitions, et tout comme cette année se préparer de façon précoce à l'automne 2024. Outre la saison de compétition, le club est fier d'avoir pu présenter 5 galas cet hiver, deux galas sur le thème de Noël dont un gala avec le club de patinage synchronisé de St Etienne où nous avons célébré les 20 ans du Val Patin en présence de Véronique Grange et sa fille Angélique, deux personnes ayant œuvré à la création de l'association et au développement du patinage à Valloire ; et un autre gala en coopération avec le club de hockey de Valloire en présentant une soirée match et spectacle. Puis trois galas lors des vacances de février sur le thème Ange/Démon, dont un avec le hockey club tout comme à Noël.

En ce qui concerne la saison d'été à venir nous nous préparons pour pouvoir :

- présenter 5 galas (2 avec les stagiaires de Laetitia Hubert, 2 avec le club de St Etienne, et 1 lors de la soirée du tournoi de hockey)
- préparer un beau char pour les festivités du 15 août
- commencer à préparer les futurs programmes de compétitions en travaillant particulièrement les contenus techniques adaptés à chacune des patineuses

Nous en profitons pour remercier la mairie de Valloire ainsi que la SEM qui nous accordent tout leur soutien.

Valloire Montagne Escalade

↳ Un nouveau club est né

Valloire Montagne Escalade est né fin août 2023 sous l'impulsion de 3 grimpeurs passionnés. Cette association loi 1901 a pour but de « promouvoir et encadrer l'escalade, la haute montagne, de développer et équiper les sites d'escalade sur la commune de Valloire. » Le constat d'une réelle demande de la part des enfants de Valloire pour la grimpe et du potentiel de sites d'escalade sur la commune nous a décidé à franchir le pas.

Partenaire de la FFME

Nous sommes affiliés à la FFME (fédération française de montagne et d'escalade), fédération qui a délégation de la part du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour assurer la promotion et le développement de l'activité escalade en France.

La section escalade

Depuis la rentrée scolaire, le club propose des séances sur site naturel ou SAE. Le mercredi matin pour les plus jeunes (primaire) et l'après-midi pour les plus grands (collégiens et lycéens). Les séances s'articulent autour de plusieurs thèmes dont la sécurité et l'autonomie. Nos jeunes grimpeurs ont eu une belle progression cette année et pour certains, ils ont



pu passer les sélections pour intégrer la section escalade du collège Paul Mougin. Cet été deux stages leur seront proposés pour enrichir leurs connaissances et améliorer leur niveau technique. Il reste encore des places, n'hésitez pas à nous solliciter pour rejoindre l'aventure.

Équipement de nouvelles voies

Parallèlement, nous avons commencé un grand chantier d'amélioration des sites existants en réactualisant les itinéraires, ajout de points de progression, augmentation des relais et aménagement du pied de falaises et la création de nouveaux secteurs avec équipements de voies. Des voies de tout niveau ont vu le jour à l'automne de 4 à 8a et grâce au soutien financier de la mairie, nous allons pouvoir continuer le développement des sites autour de Valloire.

Un nouveau topo

Un nouveau topo des sites de la Maurienne a vu le jour ce printemps, nous avons participé activement à son élaboration sur les secteurs de la commune. Il est disponible auprès de la FFME Savoie et dans l'été sur Valloire.

À bientôt sur les rochers, le président Patrick Gillot
valloiremontagneescalade@gmail.com - 49 Rue des Écoles

Association internationale de concours de sculptures géantes de paille et de foin

↳ Depuis bientôt un an, l'Association Internationale de Concours de Sculptures Géantes de Paille et de Foin a permis la réalisation et l'exposition d'une sculpture d'un genre nouveau aux Verneys nommée: « Hommanimal, Femmanima I ».



Cette œuvre, qui se veut pérenne, a été créée par Cynthia JAEGLE (naturaliste) et Christian BURGER (sculpteur). Elle est faite d'une ossature en poutres, similaire à celle des sculptures de paille et de foin qu'il est possible d'admirer tous les ans lors du concours qui se déroule fin juin aux Verneys. Cette ossature est plus résistante afin de supporter un poids plus important. Elle est recouverte de foin (notamment le visage féminin) et elle est habillée de

plantes vivantes, tel un mur végétal pour la partie animale de la sculpture.

Cette œuvre est innovante, expérimentale et évolutive :

- innovante par la multitude de matériaux naturels utilisés, tant pour la partie visible (foin, paille, plantes vivaces, graminées, mousses, lichens et lierres) que pour la partie structurale (terreau, tourbe, terre végétale).
- expérimentale : par l'association de matières non vivantes (stabilisées) comme la paille et le foin, avec des végétaux vivants.

APEV

↳ L'association pour les enfants de Valloire (APEV) créée en 2019, compte maintenant plus de 200 adhérents. Elle a pour objectif de soutenir les projets pour les enfants de Valloire de 0 à 18 ans dans le cadre de leur scolarité et de leurs activités extra-scolaires.

Mi-octobre, nous avons organisé une commande de sapins de Noël qui ont été livrés le 6 décembre 2023. Ce fût une belle action pour l'association que nous comptons réitérer cette année.

Le 16 décembre, une séance de cinéma a été offerte aux enfants de Valloire avec goûter pour les petits et pizzas pour les plus grands. Les films diffusés étaient : « L'incroyable Noël de Shaun le mouton » pour les enfants de 3 à 5/6 ans, « Migration » pour les 5/6 à 10 ans et « The Marvels » pour les 10 à 17 ans. Un grand merci à l'AEP et au restaurant Le Don Camillo qui nous a offert les pizzas !!! Cette opération aura lieu de nouveau en fin d'année.

- évolutive : par la transformation naturelle des plantes vivantes au fil des saisons, leur croissance, leur variation de couleur.

Nommée « Hommanimal, Femmanimal » par ses artistes-concepteurs C. Jaegle et C. Burger, ils ont précisé que « l'humain, l'animal, le végétal, le minéral ne font qu'un ; en prendre conscience permet la cohabitation et élève l'esprit ».

L'Association Paille et Foin et les artistes tiennent à remercier chaleureusement les propriétaires des terrains qui accueillent l'œuvre, les services techniques de la commune de Valloire et Valloire Tourisme pour leur aide logistique, ainsi que tous les bénévoles ayant donné de leur temps et/ou des plantes. L'entretien de l'œuvre est assurée par les bénévoles ; les artistes, quant à eux, interviendront chaque année au printemps pour la remise en état après l'hiver.

Pour rappel, l'Association Paille et Foin fondée en 2014 a pour but « d'aider à organiser et à promouvoir, entre pays et/ou sites adhérents, des Concours de Sculptures Géantes sur Paille et Foin ».

Elle permet également que des œuvres soient réalisées lors de manifestations culturelles grâce à nos deux sculpteurs et conseillers techniques, Christian Burger et Pascal Veuillet, comme cela s'est déjà produit, notamment, au Québec (Saint-Jean Port Joli en 2016), en Suisse (Bellelay en 2028), au pied de la Tour Eiffel en 2018...

Olivier Liévoux, président

Les cours d'initiation à l'anglais pour les élèves de CE2 à CM2 n'ont malheureusement pu avoir lieu ce printemps. Nous sommes à la recherche de parents bénévoles pour remettre cet atelier en place à partir de septembre 2024, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Le samedi 4 mai 2024, nous avons participé à « La Marmotte » organisée par l'AEP avec un bon nombre d'enfants. Merci aux familles qui se joignent à nous pour cette belle matinée.

Pour adhérer gratuitement à l'association ou vous procurer nos produits, vous pouvez nous contacter par mail :

asso.enfantsvalloire@gmail.com

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook :

Association Pour les Enfants de Valloire – APEV

Rédaction @kittymaire

Secrétaire adjointe

Pastorales baroques

↳ Pour sa 15^e édition, le Festival Valloire Baroque 2024 nous emmène à la découverte de la nature dans sa beauté et dans les rêves qu'elle a inspirés aux compositeurs baroques. C'est à l'univers des Pastorales que nous sommes donc conviés du 20 au 26 juillet.



Dès le premier concert, nous irons à la rencontre de la nature avec ses mouvements « contradictoires, jubilatoires ou tragiques », selon Gaël de Kerret, Directeur artistique du festival. Domitille Gilon, violoniste virtuose, dirigera l'ensemble Stravaganza dans les Anges et Démons... de la nature !

Mathilde Horcholle, Directrice de l'Ecole de Musique, et son ensemble Toccata e Fuga, apporteront du neuf dans le festival, mêlant de grands baroques tels que Rameau ou Corelli avec... des acrobaties chorégraphiques. Ce spectacle, Corpus Fantasticus, donné aux cinémas de Valloire et de St-Michel-de-Maurienne, enchantera petits et grands par son originalité et sa grande liberté.

Etape du Tour oblige, le « régional » de l'étape, l'Orchestre des Pays de Savoie, nous fera rêver aux sons de musiques du jeune Mozart, de Corette, de Rameau... Le festival est très heureux d'accueillir pour la première fois l'OPS dont la renommée s'étend au-delà de nos frontières : il est invité le 8 juillet, pour le même programme, à Bayreuth en Allemagne ! L'ensemble belge Scherzi Musicali, nous fera découvrir Actéon de M-A Charpentier. Cet opéra raconte comment, en mythologie grecque, le chasseur Actéon, qui avait regardé Diane se baigner... a été transformé par elle en cerf ! Regrettable destinée !

La Promenade musicale nous transportera en Amérique du Sud. Les Traversées Baroques, célèbreront Tupasy, c'est-à-dire Marie, priée de protéger notre terre. Escapade du mardi

à mi-parcours du festival, cette promenade conduira les festivaliers aux Villards et à la chapelle Saint Jacques, classée au patrimoine.

Bach avec sa Cantate des paysans sera au cœur du concert de l'ensemble Artifices dirigé par Alice Julien-Laferrière. Cette histoire enjouée, à la fois rustique et galante, sonnera bien – dans une version en français - au cœur de Valloire, terre d'agro-pastoralisme.

À la suite, l'ensemble Faenza nous amusera avec son bestiaire inspiré de La Fontaine, dénichant dans le répertoire baroque, les moutons, les innombrables oiseaux, autant d'ânes, de chiens et de chats, d'abeilles et de papillons, et les redoutés ours, jadis nos voisins dans la combe Orcière.

Le Festival se terminera en apothéose avec la Pastorale de Noël de M-A Charpentier, sorte d'opéra sacré interprété par La Chapelle Rhénane de Benoît Haller. Ainsi, de nombreux artistes reviennent à Valloire pour leur plaisir partagé avec celui de Gaël de Kerret. Tous nous ont dit avoir beaucoup apprécié l'accueil : Benoît Haller, Alice Julien-Laferrière, Judith Paquier, Bruno Procopio, Domitille Gilon...



Dans La Traverse (le Off), le concert Valloire enchanté proposera un florilège de morceaux sur le thème Au c(h)oeur de la nuit ! dirigé par Marie-Claude Hoyrup, suivi du Stabat Mater de Pergolèse, arrangé pour chœur et solistes, dirigé par Adam Vidovic.

Dans La Traverse aussi, nous accueillons la Chorale kilométrique, innovation des Comités d'Action Culturelle de Haute Maurienne Vanoise, de Maurienne Galibier et du Canton de la Chambre ; cette chorale entrainera les festivaliers dans une Randonnée chantée autour de Valloire.

L'équipe du Festival remercie Valloire et les Valloirins pour leur accueil et souhaite à tous un Très Bon Festival Pastoral.

François Doncoeur

Les Violettes d'Or

↳ L'année 2023 s'est terminée, pour le club des Violettes d'or, par le traditionnel marché de Noël suivi du repas de Noël, à l'hôtel Le Christiania auquel ont participé 68 convives.

L'année 2024 a débuté par l'assemblée générale qui a réuni une nombreuse assistance à la salle du Galibier. On y a appris l'augmentation de l'effectif des adhérents qui passe de 99 en 2023 à 106 cette année et que l'adhésion serait fixée à 26€. Deux membres sortants ont été réélus et maintenus à leurs postes : Alberte Retornaz (secrétaire) et Agnès Roucheray (membre du bureau). Liliane Tourtchaninoff ayant démissionné pour raison personnelle, David Neufond a été élu à sa place.

De plus, le club « L'âge d'Or » des aînés de Valmeinier étant dissous depuis peu, certains de ses membres ont souhaité rejoindre notre club. Décision acceptée en sachant que pour toutes les manifestations organisées par le club de Valloire, les tarifs seront différents pour les Valmineux par rapport à ceux accordés aux Valloirins. L'assemblée générale s'est clôturée sur le sympathique partage de la galette des rois.



Début février, 43 gourmands ont passé un agréable moment autour d'un goûter crêpes à « La Caburoche ». Mi-mars, 74 personnes ont dégusté l'incontournable tête de veau à l'hôtel de la Poste. Fin mars le concours de belote entre valloirins, très bien doté grâce à la générosité des commerçants, a réuni 12 doublettes à la salle Gabriel Julliard. Concours remporté pour la 2^e année consécutive par Patricia et Jean-Philippe Blanchoz. Début Avril, 57 convives ont partagé le repas de Pâques dans le tout nouveau restaurant « Sous la Roche ».



Enfin ce premier semestre 2024 a vu 42 Violettes d'Or partir, du 3 au 9 juin, en voyage au Tyrol. Un voyage du lac de Garde à Innsbruck à la découverte d'autres montagnes et des traditions et spécialités tyroliennes. Voyage organisé par Vincent Sauron de l'agence Carpe Diem. Malheureusement aussi, au cours de ce même semestre, le club a perdu des adhérents.



Liliane Magnin, qui a fait partie du bureau du club pendant 12 ans, à l'âge de 80 ans ; Marc Joët qui a travaillé à Valloire en tant que plombier et qui adhérait au club depuis 8 ans à l'âge de 73 ans et enfin Geneviève Excoffier, ancien professeur de mathématiques à St-Jean de-Maurienne, adhérente au club pendant plus de 30 ans, à l'âge de 96 ans.

Les membres du bureau présentent leurs plus sincères condoléances à leurs familles.

Toutes les Violettes d'Or tiennent à remercier la municipalité pour l'aide apportée au club grâce à la subvention ainsi qu'au prêt de salles et chapiteau.

*Le président du club des Violettes d'Or
Georges Giraud*



Un festival original au cœur des montagnes

Depuis 2009, la musique résonne chaque été à Valloire au pied du Col du Galibier. C'est un décor hors du commun pour profiter de la musique, la tête un peu plus près des étoiles. Passionnée par la culture musicale, l'association accueille durant une semaine de nombreux artistes venus des 4 coins de France et d'ailleurs. Route 902 est l'œuvre d'un groupe de copains passionnés et de dizaines de bénévoles à l'esprit « Pop, Rock, Folk » soutenus par tous les acteurs locaux de Valloire.

Se côtoient lors du festival des artistes reconnus comme des talents bruts à découvrir. C'est dans un esprit « cool » que tous les styles de musique s'entremêlent sur les scènes. On danse, on chante, on s'amuse au Pic Sonne !

La musique est le maître mot qui uni tous les festivaliers et vacanciers de passage à Valloire. La 16^e édition de ce festival musical de montagne se tiendra du 27 Juillet au 3 Août 2024. Ce projet a pour but de développer un événement culturel incontournable, s'inscrivant dans la dynamique et le développement estival et durable de la région.

Les précédentes éditions du festival le Pic Sonne ont été une véritable réussite populaire. Pour de nombreux amateurs de musique, de touristes, de commerçants et pour la station de Valloire en général, le festival est devenu un événement majeur de l'été. Convivialité, découverte, diversité musicale en ont fait une recette explosive. Le public apprécie, suit et en redemande. Nous avons de plus en plus de retombées médiatiques et de personnes réservant leur semaine de vacances à ces dates afin de profiter de la montagne autrement. Ceci nous conforte dans nos choix artistiques, nous pousse à développer un projet plus créatif, une programmation plus éclectique, sans ôter au festival son ambiance de fête si particulière et son identité première.

Pour ce nouvel opus, le festival du Pic Sonne s'appuiera sur les acquis des éditions précédentes tout en apportant de nouvelles idées (musicales, techniques, d'organisation...) pour assurer l'avenir de cette manifestation.



Les objectifs :

- Mettre en place un festival à taille humaine, accessible à tous gratuitement, fait de découvertes musicales, le tout dans un cadre unique.
- Favoriser l'expression et valoriser les pratiques artistiques.
- Participer au dynamisme local et développer l'attractivité de notre territoire Mauriennais.
- Développer les échanges et les liens interculturels et inter-générationnels.
- Favoriser l'implication citoyenne et l'investissement à travers le bénévolat.



- Développer l'écocitoyenneté à travers le concept d'éco-festival. Après 16 années non-stop et de nombreuses péripéties, le festival du Pic Sonne est toujours là !

L'association et son équipe :

- Le festival a été créé en 2009 par une bande de copains amoureux de la musique qui souhaitent faire découvrir leur passion. - Les compétences de chacun nous ont permis d'atteindre un but unique : mettre en place un festival de musique. Aujourd'hui, le bureau compte 16 membres actifs et 125 adhérents, toujours plus nombreux !

Focus sur les éditions précédentes :

Depuis 2009, le Pic Sonne c'est :

- 90 groupes et artistes Français et internationaux sur une grande scène. Près de 155 groupes se produisent dans les bars et restaurants de la station. 18000 Festivaliers.
- Une bonne couverture médiatique aussi bien dans la presse régionale (Le Dauphiné Libéré, La Maurienne, Montagne FM, Laguitare.com, Maurienne Tv, France 3.....) que dans les médias spécialisés (Guitare Magazine...).

Édition 2024 : une belle année, c'est sûr !

Le tremplin : Le but a toujours été de proposer plus que deux soirées aux festivaliers mais une semaine musicale entière à la montagne.

C'est ainsi que la semaine des tremplins est née! L'associa-

tion Route 902 apporte son soutien logistique, son carnet de contacts artistiques, son ingénieur du son... aux restaurateurs et hôteliers souhaitant organiser un concert durant cette semaine.

Nous nous occupons également du planning des concerts ainsi que de la communication (affiches, réseaux sociaux...). Deux concerts sont proposés chaque jour du 27 juillet au 1er août dans deux commerces différents soit 12 concerts de styles différents (programme en cours de finalisation). Les 2 vainqueurs du tremplin ouvriront les soirées du vendredi et samedi sur la grande scène. Pour les désigner, un jury sera présent sur tous les concerts et le vote du public comptera pour 50% de la note finale. Cette formule rencontre un grand succès auprès des commerçants participants, ce qui nous permet de proposer 6 jours d'animation musicale supplémentaires dans le village en plus des deux soirées sur la grande scène. Ces concerts sont **gratuits** et pour la plupart en plein air !

Rendez-vous vendredi 2 août et samedi 3 août au pied de la télécabine de la Brive avec sur le site toute l'infrastructure nécessaire à un bel évènement (restauration, buvette, exposants...). L'entrée au festival est gratuite et ouverte à tous. Les deux soirées débuteront à 17H00 pour se terminer vers 01H00. 4 groupes sont programmés pour vendredi et 5 pour le samedi.

AEP - Centre Culturel

↳ Au Centre Culturel le bilan de la saison d'hiver 2023/2024 est plutôt positif. La fréquentation aussi bien de la bibliothèque, des expositions que des ateliers par les vacanciers et les valloirins grands et petits a été bonne.

Côté cinéma le résultat a été plus mitigé (la fréquentation dépendant de la programmation proposée et de l'excellente météo de cet hiver) avec malgré tout un certain succès pour les séances des Micro-Folies managées par Aurélie Joffre, directrice du Centre Culturel.



Pour clôturer la saison d'hiver, les membres de l'Association d'Education Populaire, soutenus par la commune et Valloire Tourisme, ont créé l'évènement « Savourez l'héritage valloirin » qui s'est déroulé les 1^{er}, 2 et 3 avril.

Trois journées comme autant de moments de convivialité partagée au cours d'un mini-salon des produits locaux à la découverte de jeunes entrepreneurs qui travaillent en circuits courts avec dégustation de vins, charcuteries, miel, fromages, confitures, soupes, infusions. Présentation de livres et contes du terroir aux sons de l'orgue de Barbarie du couple Truchet costumé.



Mais aussi des conférences sur les abeilles par Gérard Garino et sur la cuisine savoyarde par la FACIM ainsi qu'une visite de la maison traditionnelle du Mollard par Jacky Martin, guide

du patrimoine des pays de Savoie et celle par Yves Mercier, architecte valloirin, des réalisations architecturales qui ont modelé le paysage valloirin.

Des films sur l'évolution des fermes en un demi-siècle, l'agriculture actuelle de montagne, la cohabitation élevages et loups, des sujets cruciaux en ces jours, ont été projetés au cinéma et ont vu les discussions se prolonger autour d'un délicieux vin chaud.



Et enfin le « clou » de l'évènement que fut sans conteste le repas valloirin qui a réuni au centre culturel dans la joie et la bonne humeur, cinquante-cinq convives valloirins et résidents. Il faut dire que le menu était alléchant : la Tourte de Jeannot premier prix de la 6^e édition des Toquicimes de Megève par Paola Cabanas, les diots-patates de Valloire cuisinés par le chef Guy Rapin, les farcis de choux par Geneviève Giraud et le maire Jean-Pierre Rougeaux, suivis des fromages du pays et des bugnes confectionnées par les aînées, Andrée Grange, Savine Bois, Liliane et Marie-Hélène Feutrier et Josette Noraz, le tout arrosé de Mondeuse du domaine Guiffray d'Apremont, de génépi et de Suédois.

Un moment privilégié d'échanges autour de photos anciennes de Valloire, concluait ce sympathique repas alors que l'après-midi et la fin de journée réservaient encore quelques surprises avec : la visite du micro-musée et des photos du Kôsa Krûta commentées par des figures locales comme Cyrille Jullien et Donzel qui n'ont pas manqué de rapporter quelques succulentes anecdotes du Valloire d'autrefois et la venue de plusieurs couples du groupe folklorique « la Vallée d'Or » qui, menés par Corine Falcoz, ont exécuté avec entrain Badoise, Polka et autres danses au son du violon de Bernard Foray et de l'accordéon diatonique de Yannick Cendrowski. De l'avis de tous un évènement à pérenniser.

Le Centre Culturel, en lien avec toutes les entités de Valloire comme Valloire Tourisme, l'école, les Loupiots, les écoles de ski, la crèche des Aiglons et les associations valloiriches se veut ouvert à tous.

Et pour cela il multiplie les occasions de le faire. D'autant plus qu'avec la pose d'un ascenseur il devient accessible à tous dès cet été.

L'équipe de l'AEP

La Micro-folie Valloire

↳ Cela fait bientôt un an, que l'AEP Centre Culturel accueille la Micro-folie Valloire. Pourtant ce concept reste assez flou pour beaucoup d'entre vous. Et pour cause car ce dispositif innovant, présent sur tout le territoire français mais aussi à l'international, se décline sous diverses formes. Le programme est porté par le Ministère de la Culture et coordonné par la Villette en lien avec les grandes institutions principalement parisiennes mais de plus en plus régionales.

L'objectif est de proposer gratuitement des contenus culturels ludiques et technologiques dans des lieux existants qui peuvent être de nature très différente. À Valloire, c'est donc très naturellement au Centre Culturel qu'elle s'est implantée. Les locaux s'y prêtent mais surtout car l'AEP a toujours eu cette vocation d'accueil, d'animation et de vecteur de la connaissance et de la sociabilité.

Chaque Micro-folie est articulée autour de son Musée Numérique. Plusieurs milliers d'œuvres provenant de musées sont réunis en collection et projetés sur grand écran. Le spectateur choisit, grâce à une tablette et un casque mis à sa disposition, de s'arrêter sur tel tableau pour en avoir des explications, d'écouter plus longuement tel concerto, ou encore de zoomer sur un détail qui l'aura surpris. Des petits jeux permettent d'appréhender l'œuvre de manière différente.

Le cinéma les Gentianes offre un cadre idéal pour cette activité grâce à son écran XL et son projecteur qui offre une qualité d'image remarquable.

Nous disposons aussi de casques de réalité virtuelle pour une expérience immersive. Ces visites virtuelles ont lieu tous les jeudis après-midi, toute l'année de 14h à 17h. Dans un premier temps, la visite est libre, chacun découvrant une des 13 collections à son rythme.

À partir de 16h, place à la médiation, c'est-à-dire un arrêt sur une thématique particulière à travers l'explication d'œuvres mais aussi des rencontres, des jeux, des lectures, des vidéos et de la pratique artistique.



Cet été, le sport sera à l'honneur car nous participons aux Olympiades Culturelles avec la découverte des Jeux Olympiques antiques et modernes, l'évolution de la place des femmes dans le sport, le Tour de France, le breakdance, les évolutions techniques et technologiques...

Notre salle de cinéma devient aussi un atout lors de la retransmission d'œuvres intégrales en soirée. Découvrir en libre accès, des ballets comme Songe d'une nuit d'été (15 décembre), des opéras comme le Barbier de Séville (20 janvier) ou des œuvres moins connues comme la pièce contemporaine Les Serpents (23 mars), dans les conditions d'une salle de spectacle. Prochainement un opéra, La Traviata et un ballet Cendrillon. Mais nous allons aussi accueillir des spectacles vivants et des ateliers dans le cadre des Micro-festivals.

Le champ des possibles est donc très vaste et peu s'adresser à tout type de public. Ainsi les enfants de l'école ont profité des mallettes pédagogiques qui offrent une entrée ludique dans le monde de l'art à travers des jeux de plateau, des ateliers créatifs et des lectures. Nos aînés ont été initiés lors des journées culturelles du mois d'octobre. Il ne reste plus qu'à vous emparer de cet outil qui peut s'adapter à vos demandes.

Aurélie Joffre

Judo Club Valloire



La saison 2023/2024 est bientôt terminée et comme à son habitude, d'excellents résultats sont à noter avec une participation record sur les différents stages et compétitions. Cette année le stage départemental Benjamin/Minime s'est déroulé à Valloire avec un super accueil à l'auberge D+ pour tous les jeunes savoyards sélectionnés.

La fin d'année va se conclure avec une sortie à Walibi, la coupe de maurienne (compétition pour toutes les catégories d'âge jusqu'à benjamin, qui regroupe toutes les sections de la vallée), le stage de fin de saison et la traditionnelle re-

mise des grades suivie du barbecue traditionnel.

Cette année, les minimes vont passer l'examen pour l'obtention de la ceinture marron, et Thibault Noraz et Sylvain Lamotte vont présenter les katas (épreuve technique) au niveau régional.

La ceinture Noire se rapproche sérieusement !!!

À noter que l'entraînement des collégiens sur Saint-Jean-de-Maurienne fonctionne plutôt bien grâce à l'investissement des parents. Bravo.

Coupe Départementale Mini-Poussins n°1

Chambéry (73) - 19/11/2023

3^e :

CHATEL Lucie, FERDINAND Nino,
GIRAUD Victoire, GRANGE Tom,
PHILLIPS-KRESS Isséi, REYDET Roxane

2^e :

GILBERT Amandine, GIRARD Léa,
LE GUENNEC KEBE Adama,
PORTIGLIATTI LABRUNE Chloé

3^e :

DUMARCHER VERNEY Raphaël,
KWIATKOWSKI Rafael,
MEUNIER Romy, TROCCAZ PICHENOT Loïse

Tournoi AURA (Auvergne-Rhône-Alpes) Minimes

Rumilly (74) - 19/11/2023

7^e : GALY Romain -42 KG

9^e : COUSIN Adèle -40 KG

Non Classés :

HAFSAOUI Tessa -48 KG

MIKSA Maxan -42 KG

MORET Maëva -52 KG

Tournoi AURA (Auvergne-Rhône-Alpes) Minimes

Alliance Grésivaudan - BERNIN (38)

10/12/2023

7^e : MIKSA Maxan -42 KG

9^e : MORET Maëva -52 KG

Championnat de Savoie Minimes

Grésy-sur-Aix (73) - 16/12/2023

1^{er} et Champion de Savoie :

MIKSA Maxan -42 KG (Q)

3^e :

GALY Romain -42 KG (Q)

MORET Maëva -52 KG (Q)

HAFSAOUI Tessa -44 KG (Q)

Master départemental Benjamin n°1

Grésy-sur-Aix (73) - 17/12/2023

1^{ers} :

DERBEY Noé -26 KG

GILBERT Julia -52 KG

LE GUENNEC KEBE Kimany +66 KG

MIKSA Vadim -34 KG

NORAZ Rémi -38 KG

2^e :

PORTIGLIATTI Elea -32 KG

5^e :

POUSSIN VAST Axel -50 KG

RAPIN Edene -36 KG

9^e :

HAFSAOUI Hugo -42 KG

Non Classés:

CHATEL Oscar -34 KG

DURAND Louis -34 KG

LECLAIR Hugo -34 KG

MARTIN Nils -38 KG

Coupe Départementale Poussins n°2 - Aime La Plagne (73) - 13/01/2024

2^e :
MEUNIER Romy, VINCENT Louis
3^e :
GILBERT Amandine, MEYET Léonie
PORTIGLIATTI Chloé, TROCCAZ Loïse

Kagami Biraki (cérémonie des vœux) Aime La Plagne (73) - 14/01/2024

Coupe Départementale Kata Minimes (Nage No Kata 3 séries)
1^{ers} et Champions de Savoie:
GALY Romain, MIKSA Maxan

Master départemental Benjamins n°2 - La Motte-Servolex (73) - 27/01/2024

1^{ers} :
GILBERT Julia -52 KG
MIKSA Vadim -34 KG
2^e :
DERBEY Noé -26 KG
RAPIN Edène -40 KG
3^e :
HAFSAOUI Hugo -42 KG
LE GUENNEC KEBE Kimany +66 KG
PORTIGLIATTI Eléa -32 KG
POUSSIN VAST Axel -50 KG
5^e :
NORAZ Rémi -38 KG
9^e :
DURAND Louis -34 KG
GUERIN Maxence -38 KG
MARTIN Nils -38 KG
Non Classés :
BONDIN Stanislas -38 KG
LECLAIR Hugo -38 KG

Championnat interdépartemental Alpin (Savoie, Haute-Savoie et Isère) Minimes à La Motte-Servolex (73) - 28/01/2024

2^e et Vice Champion interdépartemental:
MIKSA Maxan -42 KG (Q)
9^e : MORET Maëva -52 KG
Non Classés:
COUSIN Adèle -40 KG
GALY Romain -42 KG
HAFSAOUI Tessa -44 KG

Trophée Des Pays De Savoie Tournoi National Benjamins Rumilly (74) - 11/02/2024

1^{ers} :
DERBEY Noé -26 KG, GILBERT Julia -52 KG
3^e :
LE GUENNEC KEBE Kimany +66 KG
MIKSA Vadim -34 KG

5^e :
PORTIGLIATTI Eléa -32 KG
Non Classé:
NORAZ Rémi -38 KG

Championnat AURA (Auvergne-Rhône-Alpes) Minimes Bourg-de-Péage (26) - 17/02/2024

Non Classé :
MIKSA Maxan -42 KG

Championnat de Savoie Benjamins Ugine (73) - 16/03/2024

1^{er} et Champion de Savoie:
DERBEY Noé -26 KG (Q)
2^e et Vice Champion de Savoie:
MIKSA Vadim -34 KG (Q)
3^e : LE GUENNEC KEBE Kimany +66 KG (Q)
5^e : POUSSIN VAST Axel -50 KG (Q)
Non Classé : GUERIN Maxence -38 KG

Coupe Départementale du Jeune Arbitre Minime - Ugine (73) - 16/03/2024

1^{er} et Champion de Savoie :
MIKSA Maxan (Q)

Coupe Départementale Poussins n°3 - Ugine (73) - 16/03/2024

1^{er} : VINCENT Louis
3^e : DUMARCHER VERNEY Raphaël
GIRARD Léa, MEYET Léonie

Championnat interdépartemental Alpin (Savoie, Haute-Savoie et Isère) Benjamins Valleiry (74) - 06/04/2024

3^e : DERBEY Noé -26 KG (Q)
LE GUENNEC KEBE Kimany +66 KG (Q)
MIKSA Vadim -34 KG (Q)
Non Classé:
POUSSIN VAST Axel -50 KG

Coupe Interdépartementale Alpine (Savoie, Haute-Savoie et Isère) du Jeune Arbitre Minime Valleiry (74) - 06/04/2024

2^e et Vice Champion Interdépartemental :
MIKSA Maxan (Q)

Championnat interdépartemental Alpin (Savoie, Haute-Savoie et Isère) par Équipe Minimes Valleiry (74) - 06/04/2024

3^e : équipe fille et garçon (Q)
-52 KG MORET Maëva
-42 KG MIKSA Maxan
-46 KG GALY Romain

CHAMPIONNAT AURA (AUVERGNE RHÔNE ALPES) BENJAMINS

Andrézieux-Bouthéon (42) - 04/05/2024
5^e : LEGUENNEC KEBE Kimany +66 KG
9^e : DERBEY Noé -26 KG
Non Classé : MIKSA Vadim -34 KG

Coupe AURA (AUVERGNE RHÔNE ALPES) du Jeune Arbitre Minime

Andrézieux-Bouthéon (42) - 04/05/2024
1^{er} et Champion AURA : MIKSA Maxan

Championnat de France Minimes par équipes de départements

Ceyrat (63) - 11/05/23
Non classée :
Équipe de Savoie garçons dont les mauriennais :
GALY Romain: Kata
MIKSA Maxan : Kata et -42 KG
Sur les confrontations de katas, 3 victoires sur 4 pour Romain et Maxan, et 2 victoires et 2 égalités en combat pour Maxan.

Coupe Départementale Mini-Poussins n°2

Saint-Jean-de-Maurienne (73) - 01/06/2024
1^{ère} : MEYET Juliette
2^e : FERDINAND Nino, GUERIN Ambre
3^e : GIRAUD Victoire , GRANGE Tom

Championnat de Savoie par équipes Poussins, benjamins, minimes

Saint-Jean-de-Maurienne (73) 02/06/2024
1^{ers} et Champions de Savoie :
Équipe Poussin 1 : -42 KG VINCENT Louis
2^e et Vice Champion de Savoie :
Équipe Poussin 2 :
-38 KG LE GUENNEC KEBE Adama
3^e : Équipe Benjamine:
-40 KG PORTIGLIATTI Eléa
+44 KG GILBERT Julia
5^e :
Équipe Benjamin 1:
-30 KG DERBEY Noé
-38 KG MIKSA Vadim
-42 KG HAFSAOUI Hugo
+46 KG LE GUENNEC KEBE Kimany
7^e :
Équipe Benjamins 2:
-38 KG MARTIN Nils
-42 KG NORAZ Rémi

Anciens combattants

Ce fut un grand jour ce 8 mai 2024

↳ Le 8 mai 2024, jour du 79^e anniversaire de la fin de la guerre 1939-1945, Pierre Savoye a vécu un moment émouvant au cours de la cérémonie solennelle du souvenir devant le monument aux morts.

En la présence du maire et de ses adjoints, des militaires du 93^e Régiment d'Artillerie de Montagne, du 2^e Régiment Etranger du Génie, d'un représentant de la Marine Nationale, de Gérard Lanfrey président du Comité Maurienne de la Légion d'honneur, des sapeurs-pompiers, de la population et des scolaires, il a reçu, des mains de Cyrille Jullien président de l'Amicale des Anciens Combattants de Valloire, la médaille pour dix années passées en tant que porte-drapeau des anciens combattants de la commune.

Figure emblématique de Valloire, « Pierrot », comme l'appellent tous les valloirins, est né le 30 avril 1937 à Valloire, petit dernier d'une famille de dix-sept enfants. Marié à Janick, il est le père d'Amandine et le grand-père de trois petits-enfants. Un parcours de vie bien rempli, débuté à l'âge de 14 ans, en apprentissage cuisine (spécialité où il excellera pendant cinq ans) avant d'être incorporé le 1^{er} juillet 1957 au 93^e Régiment d'Artillerie de Montagne, puis de partir pour 28 mois de service en pleine guerre d'Algérie dans la région d'Orléansville.

De retour à Valloire en novembre 1959, il trouve un poste aux remontées mécaniques de la station puis décide de s'associer à Pierre Cornu. Ensemble ils créeront la GAEC La Neuvachette à Tigny où ils élèveront jusqu'à 12 vaches laitières, une dizaine de génisses et une soixantaine de brebis.



Désormais retraité, il consacre son temps à ses jardins, ses poules et ses lapins. Portant allègrement ses 87 ans il est honoré par la charge qui lui a été confiée le 11 novembre 2014, après le décès de Vincent Magnin l'ancien porte-drapeau qui, lui-même, avait succédé à une lignée de porte-drapeaux. Pour ne citer qu'eux : Etienne Martin dit « la Raison » et Auguste Magnin.

Pierrot ne manque jamais aucune commémoration ou cérémonie portant avec fierté le drapeau de l'Amicale qui rend hommage, au nom de la France, à tous les combattants, disparus et victimes de guerre. Un moment marquant qu'il gardera à jamais dans sa mémoire : le 12 mai 2018. Jour où, invité à rejoindre plus de mille deux cents porte-drapeaux français à Paris pour le 100^e anniversaire de la création de l'Union Nationale des Combattants, il a assisté à une grand-messe dans la cathédrale Notre-Dame et défilé sous l'Arc de Triomphe devant la tombe du Soldat Inconnu.

Ski nordique

Un nouvel élan en 2023-2024

↳ Toujours plus de licenciés au sein de la section Nordique et de belles perspectives d'avenir grâce à une nouvelle équipe de Coachs.

Emeline Ribes une fille du pays et Simon Perruche un garçon du vercors sont venus compléter le bel enseignement dispensé au sein du club.

Sous la houlette de Bruno, cette nouvelle équipe permet de proposer des séances variées et adaptées à l'ensemble de nos jeunes fondeurs, et pour cause :

Ces 2 jeunes coachs sont d'actifs participants aux courses longues distances ski de fond et trails.

Le mot des Coachs

Suite aux chutes de neige de début décembre, nous avons pu faire notre 1^{ère} sortie ski de l'hiver le 9 décembre pour terminer le 7 avril.

Nous tenons à remercier le service des pistes, l'Office de Tourisme et les services techniques de la commune pour leur travail de préparation des pistes en amont, de damage dès les premières neiges et pendant la saison, leur soutiens pour l'organisation de compétitions et d'événements.

Ce qui a permis l'entraînement des jeunes dans les meilleures conditions tout au long de l'hiver.

Coté compétitions

Les U9 et U11 participent au circuit Mini Coupe de Maurienne et finale Savoie, toujours avec succès et plusieurs 1^{ère} place et podiums pour l'ensemble du groupe

Cette année nous avons pu organiser l'étape de Valloire dans de très bonnes conditions.

Pour les U11, U13, U15, U16 participation au circuit Trophée du Beaufort (challenge comité de Savoie) et courses populaires (Marathon).

Rendez-vous l'hiver prochain à Valloire sur le circuit courses avec la Mini Coupe et peut-être une étape du Trophée du Beaufort ou la Finale du circuit Mini-coupe de savoie ?

Reprise des entraînements (séances en commun des trois sections du SSCV) dès le mois de juin jusqu'à l'automne pour maintenir les licenciés dans une bonne condition physique, car l'hiver se prépare l'été.

Pour continuer son développement,

le club souhaite faire l'acquisition d'un chalet qui améliorera le quotidien des licenciés. Il permettra aux jeunes de se



changer confortablement, de se maintenir au chaud et surtout de préparer efficacement les skis pour les compétitions.

Afin d'améliorer le quotidien et les finances, le club est présent sur le marché de Noël chaque année, en compagnie des autres sections du SSCV.

Émeline & Simon

Quel plaisir pour nous d'avoir rejoint le ski club nordique Valloire cette saison au côté de Bruno. Nous avons découvert une équipe où règne une très bonne ambiance et beaucoup de motivation. Des jeunes plein d'envie, et de plus en plus nombreux, qui nous ont tout de suite accueillis dans le groupe.

Nous avons dès les premières séances, pu apprécier les aptitudes des jeunes sur les ski, sans doute en lien avec les multiples activités hivernales qu'ils pratiquent dès leur plus jeune âge.

Par rapport à notre vécu dans les autres stations, nous avons découvert un site nordique d'altitude avec un fort potentiel, qui bénéficie d'un bon enneigement sur l'ensemble de la saison. Cela nous a permis d'assurer des entraînements réguliers dans de bonnes conditions sur le tracé de piste actuel au profil exigeant, très formateur pour les jeunes.

C'est avec beaucoup d'envie que nous voulons continuer à développer le club et faire avancer au mieux le nordique à Valloire.

Maintenant, place à plusieurs mois de préparation avec les jeunes pour aborder la saison prochaine en pleine forme !



Valloire
SAVOIE **GALIBIER**
FRANCE

Mairie de Valloire
Place de la Mairie
73450 VALLOIRE

Tél. 04 79 59 03 11
mairie@valloire.net
mairie-valloire.fr

